



La Médecine Rurale



Bulletin
Municipal
2018



GRIÈGES

communauté de communes

LE MOT DU MAIRE	1
VIE DE LA COMMUNE	
État civil	2
Plans Canicule et Grands Froids / PanneauPocket	3
Ils ont créé leur activité en 2018	4-5
Budget prévisionnel 2018	6
Réalisations 2018	7
Ecole publique	8
Ecole Sainte-Thérèse	9
Bibliothèque municipale / Centre Ain Initiatives	10
Local Jeunes / CIJ	11
CCAS / Commission Animation	12
Groupement paroissial	13
MARPA / Communauté de Communes de la Veyle	14
Office de tourisme	15
SMIDOM / Protection de l'environnement	16
Nuisances sonores / Brûlage des déchets	17
Mission Locale Jeunes / Chéquier Jeunes 01	18
Transports	19
Centre de Première Intervention	20
SOLIHA	21
Schéma de Cohérence Territoriale	22
Caisse d'Allocations Familiales	23
CPAM de l'Ain	24
PETITE HISTOIRE DE MÉDECINE RURALE	25
VIE ASSOCIATIVE	31
CONTACTS UTILES	50
INFOS PRATIQUES	52



Mairie de GRIÈGES : 36 place de l'Eglise - 01290 GRIÈGES

Tél. : 03 85 31 52 45 - Fax : 03 85 31 70 37

Email : mairie.grieges@orange.fr

Publication : Commission municipale de communication

Présidente : Joëlle RENOUD - Rédaction : Annick GRÉMY

Achevé d'imprimer : Décembre 2018 - Crédit PAO : B71 Print - Mâcon - 03 85 20 20 20





MOT DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à chacune et chacun d'entre vous.

Cette année 2018 restera marquée par la concrétisation de la construction de l'espace de soins, projet lancé dès le printemps 2014 lorsque nous avons contacté la SEMCODA, bailleur social, spécialisé dans la construction de logements et maisons de santé.

Cette réalisation est le résultat de longs mois de discussions. L'architecture de cette structure a su s'intégrer parfaitement au paysage environnemental.

Au printemps 2018, l'espace de soins a donc ouvert ses portes, avec les cabinets des infirmières, de l'orthophoniste et de l'ostéopathe. Puis, le 3 octobre dernier, le docteur Pedro LUIS s'installait à son tour dans ce même espace. Des locaux restent encore disponibles.

Pour parfaire l'offre médicale, le docteur Bassel KAYSSIEH dentiste, a pris la succession du docteur Yves SUBILEAU dans son cabinet privé.

L'offre commerciale du centre-village s'est également étoffée avec la création d'une pizzéria par Monsieur Pierre VINCEROT et la réouverture du restaurant du Port de By, en début d'année, avec une nouvelle gérante, Madame Cécile DUCROUX.

2018 marque également l'achèvement des travaux de mise en accessibilité de tous les locaux publics. Nous avions pour objectif de boucler ces aménagements, sur 3 années. Tel a été le cas avec la modification du sas de l'entrée latérale de l'église et l'installation d'un ascenseur à la salle polyvalente.

Les travaux de viabilisation de la ZAC du Logis, avec la création de 4 lots destinés à la vente aux particuliers, libres de constructeurs et un lot réservé à LOGIDIA pour la construction de 5 logements sociaux, sont en cours de finition. Sur ce secteur, un bassin de rétention a été créé pour pallier les différents désordres rencontrés lors de forts orages.

Le programme de réfection des voiries s'est poursuivi.

Le lancement du schéma directeur du réseau eaux pluviales et eaux usées vient d'être validé. Nous attendions l'octroi d'une subvention, nous venons de l'obtenir. L'aménagement de la rue du Stade est engagé.

Une réunion publique a réuni bon nombre de riverains afin d'expliquer le projet. Il s'agit essentiellement de sécuriser les piétons, car nous savons qu'il est très complexe de réduire la vitesse sur cette zone.

Dans ce bulletin municipal, nous mettons toujours en exergue les nouveaux commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels de santé... Je voudrais maintenant saluer et encourager tous ceux qui, depuis de nombreuses années, s'investissent pour le bien-être de chacune et chacun d'entre nous. Je veux parler ici de tous ceux qui sont installés sur Grièges et qui, chaque jour, nous apportent leur lot de satisfactions, que ce soit dans le domaine médical, alimentaire, artisanal, agricole, etc.

Tous les Présidents et membres des différentes associations sont bien sûr associés à ce clin d'œil.

Je remercie du fond du cœur l'ensemble de tous les acteurs de cette dynamique. Je reste intimement persuadée que notre village est attractif grâce à eux.

J'en appelle à tous les Griégeois pour faire perdurer ce tissu social. Nous avons tous besoin de liens sociaux et d'humanisme dans cette société mercantile.

Sachez que le Conseil Municipal ainsi que tous les agents municipaux œuvrent de leur mieux pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Je vais maintenant me rapprocher de vous tous, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de partage, d'amitié, d'amour et de bienveillance.

Recevez mes plus sincères voeux de bonheur, réussite et santé pour cette nouvelle année 2019.

**Très cordialement
Joëlle RENOUD**



● ETAT CIVIL

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017 AU 30 NOVEMBRE 2018

Ils sont nés cette année : (4 filles et 9 garçons)

- 👶 Timao FELIX
- 👶 Mathias BAILLY
- 👶 Sacha BUGNOT
- 👶 Morgan BUGNOT
- 👶 Mathéo WURTZ
- 👶 Lowen MORVILLIER
- 👶 Alessio DE ALMEIDA BONIN
- 👶 Ethan GAILLARD
- 👶 Auguste DUCOTE BIBERON
- 👶 Louna, Lilou CATHERIN
- 👶 Juliette, Camille SAILLER
- 👶 Ines-Marie, Julice PINA-LOPEZ
- 👶 Eden, Claire, Martine FAVRE

Ils nous ont quittés :

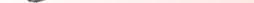
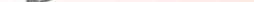
- † Olivier, Henri BLANC
- † Norbert MEUNIER
- † Cyril, Marc, André LEDEZERT
- † René, Alphonse DÉROCHE
- † Albert, Joseph CIZAIRE
- † Guy, Antoine, Léon MADRANGE
- † Alice, Madeleine JANIN veuve HUMBERT
- † Renée, Ginette DESMARIS veuve NEVEU
- † Ginette, Marcelle GENAUDY veuve BON
- † Colette MOISAN
- † Solange GOIFFON épouse LAMARCHE
- † Yvan PELUS
- † Colette GREFFET veuve HYVERNAT
- † Albertina, Maria PINTO veuve MAGALHAES
- † Bernadette DECHER veuve CHAVY
- † Maurice ALVES CARNEIRO PINTO
- † Jeannine DESPRAS veuve FUSY
- † Maurice, Fernand BUIRON



Ils se sont unis :

- ♥ Sylvain, Maurice, Edmond BOURDON et Claire, Sylvie, Marie FAVRE
- ♥ Ludovic, Paul, Pierre FAYAT et Emilie GOMEZ
- ♥ Stéphane COCHET et Séverine COUTURIER
- ♥ Amandine BARET et Angélique MONTEIRO

La municipalité s'associe à l'ensemble de la population pour souhaiter un joyeux anniversaire à notre centenaire, Mme BOURDON.



● PLANS CANICULE ET GRANDS FROIDS



Pour la mise en place, par la municipalité, d'un dispositif d'aide aux personnes isolées et fragiles, en cas de période de GRAND FROID ou de CANICULE, nous souhaitons mettre à jour notre registre nominatif.

Nous demandons par conséquent à toutes les personnes susceptibles d'être concernées, de s'inscrire ou de se faire inscrire (par un parent, un voisin) auprès du secrétariat de mairie, dès à présent.

Quelles sont les personnes concernées ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Les personnes souffrant de troubles mentaux (démences), de troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de pertes d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.

- Les personnes ayant une méconnaissance du danger.
- Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme au froid.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de froid.
- Les personnes en situation de grande précarité.

Alors n'hésitez pas à vous faire recenser !



● PANNEAUPOCKET

La commune de Grièges s'est dotée d'un nouveau système de communication lui permettant d'envoyer en temps réel des messages d'information, de prévention et d'alerte à la population.

Une seule condition à cela : télécharger sur son smartphone ou sa tablette l'application « PanneauPocket » disponible sur l'App Store ou Google play.

L'usage de « PanneauPocket » est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes... Son utilisation est très simple: il suffit de balayer son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Plus besoin de "passer devant le panneau fixe" pour voir les messages. Ils arrivent directement dans la poche des citoyens, sur leur téléphone.

La confidentialité des données personnelles est préservée, puisque l'utilisateur ne communique ni son numéro de téléphone ni son adresse mail à la mairie pour être informé.

La réussite du dispositif dépend du nombre d'habitants connectés, alors n'hésitez-plus, téléchargez dès maintenant l'application « PanneauPocket » !



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur App Store DISPONIBLE SUR Google Play



DIMANCHE
14 JUILLET
A PARTIR DE 16H
VILLE POLYVALENTE
BAL MUSIQUE
ET DÎNER FESTIF
REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06-18-00-81-84

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



● ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2018

Docteur Pedro LUIS, médecin généraliste

Originaire du Portugal, le docteur Pedro LUIS est un véritable européen puisqu'il parle couramment 5 langues : Portugais, Espagnol, Italien, Anglais et Français.



Tout d'abord diplômé du titre de Médecin Spécialiste en Médecine Générale et Familiale au Portugal, où il a fait ses études, il a ensuite poursuivi sa carrière en Angola puis au Royaume-Uni. Il est actuellement membre du tableau de l'Ordre des Médecins au Portugal, au Royaume-Uni et, dernièrement, en France.

Il a également enrichi son cursus par de nombreuses formations complémentaires en réanimation, traumatologie, santé de la femme, urgences, petite chirurgie, protection de l'enfance, pédiatrie, etc.

Le docteur Pedro LUIS a décidé aujourd'hui de poser ses valises en France et c'est Grièges qu'il a choisi. Son cabinet est ouvert à l'espace de soins depuis le 3 octobre dernier, et ce, pour la plus grande satisfaction des Griègeois qui attendaient impatiemment sa venue !

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 85 23 06 61 ou sur www.doctolib.fr.



Chirurgien-dentiste

Le cabinet du docteur SUBILEAU a été repris le 2 novembre 2018.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 85 31 63 65 ou sur www.doctolib.fr.

Henri SAILLER, paysagiste

Après un BEP Horticole au Lycée Horticole et Paysager Lyon Pressin à Saint-Genis-Laval et un BAC PRO Aménagements Paysagers au Lycée de l'Horticulture et du Paysage à Tournus, Henri SAILLER a démarré en tant qu'autoentrepreneur en 2012. Désormais, installé au 219 rue Marie-Joseph Bonnat à Grièges, il effectue tous types de travaux d'entretiens paysagers : tonte de pelouses, taille, élagage, etc.



Etant agréé « services à la personne », les clients peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les travaux réalisés.

Tél. : 06 07 94 83 55

Email : henri.sailler@gmail.com

LE PORT DE BY

Mme Cécile DUCROUX a repris l'exploitation du restaurant « Le Port de By » en novembre 2017. Après de nombreux travaux et quelques inondations, le restaurant a pu ouvrir ses portes en mai 2018.



Originaire du Haut-Beaujolais, Cécile DUCROUX a débuté sa carrière dans le tourisme vert et le commerce du vin, avant de suivre une formation de cuisinière et de monter sa propre affaire, à Lyon, « La Cave de Cécile ». Désireuse de quitter la ville, elle vend son établissement et fait quelques années de salariat, avant d'entendre parler du Port de By. Tombée amoureuse des lieux, elle se lance dans l'aventure, soutenue par son conjoint et par l'association Centre Ain Initiatives, qui lui permettra de peaufiner son projet et d'obtenir les fonds nécessaires auprès des banques.

Cette première saison a été un succès, grâce à un personnel motivé et à une cuisine familiale et de terroir, basée sur le respect des produits locaux et de saison (grenouilles, friture de Saône, quenelles, etc.).

Le restaurant fermera ses portes autour du 10 décembre (ouvertures exceptionnelles possibles pour des groupes, sur demande) et rouvrira mi-mars pour une nouvelle saison avec déjà de nouvelles idées en tête : amélioration des extérieurs, soirées à thèmes, etc. Le restaurant sera ouvert du jeudi au lundi, midi et soir.

Tél. : 03 85 35 56 05

Karine REVILLON, photographe

Photographe passionnée depuis plus de 25 ans, Karine REVILLON a exercé dans de nombreux univers de la photo. Elle associe ses talents dans des domaines différents pour proposer une photographie illustratrice, documentaire, graphique et esthétique. Révélation des volumes et des vides, rigueur du cadrage et de la composition de l'image, façonnage des lumières, rendu des matières et des ambiances, créativité et sélection 'à l'édition' sont les compétences qu'elle se propose de mettre à votre service pour concevoir des clichés remarqués à un prix raisonnable.



N'hésitez pas à la contacter :

Tél. : 06 81 79 03 71

Email : krevillon.photographe@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/studiophotorevillonk>

Internet : www.karinerevillonphotographe.com

Vie Communale



LA VALLA PIZZA

Après avoir été chargé d'affaires dans le bâtiment, M. Pierre VINCEROT s'est reconvertis dans la fabrication et la vente de pizzas. Suite à une formation à Lyon chez le meilleur pizzaiolo de France et après avoir fait d'importants travaux dans son local sis 452 Grande rue, les premières pizzas se sont vendues fin octobre 2018.

Dans un souci de qualité, ses fournisseurs de viandes et de légumes sont des producteurs locaux et sa farine est achetée en Italie.

Horaires d'ouverture : du mercredi au dimanche de 18h à 22h et du vendredi au dimanche de 11h30 à 14h

Tél. : 03 85 30 40 02

Email : lavallapizza@gmail.com



JACK DÉCO

Griègeois d'adoption depuis plus de 20 ans, M. Jacques SEGERS a créé en février 2018, avec l'aide de son épouse, qui gère la partie administrative, son autoentreprise de plâtrerie, peinture et décoration. Fort d'une dizaine d'années d'expérience acquise auprès de la société « Union Droguerie – Décor du Val de Saône », à Saint-

Laurent, il saura vous conseiller sur le choix de votre décoration d'intérieur (papier-peints, parquets, sols PVC, pose de produits décoratifs, bétons cirés, etc.) mais aussi pour la rénovation de vos extérieurs (peinture de façades, volets, boiseries, etc.).

Tél. : 06 62 88 53 74

Email : jacksegers01@gmail.com

LIGNOTOIT

GAILLARD Thibaut, 30 ans, originaire de Saint Etienne sur Chalaronne, titulaire d'un BTS Système Constructif Bois et Habitat et BOYER Pierre-Alexandre, 32 ans, originaire de Bâgé-la-Ville, titulaire d'un BP Charpente Bois, se sont installés sur la commune de Grièges au 267 route du Petit Fayet le 1^{er} octobre 2018 dans les anciens locaux de l'entreprise CHARDIGNY.

Après 12 années d'expériences en entreprise, ils ont décidé de créer leur propre société de construction bois, charpente bois, couverture et zinguerie, afin d'apporter leur expertise localement.

L'entreprise LignOtoit est qualifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), ce qui permet à ses clients de bénéficier d'aides et de subventions pour les travaux de rénovation énergétique ou de construction à faible consommation.

Pour affiner la démarche ils proposent des bois issus de forêts durables certifiées PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées gestion durable) pour limiter l'impact de leurs constructions sur l'environnement.

Avec LignOtoit, construisez en bois !

Tél. : 07 84 95 17 98 ou 07 67 67 75 6

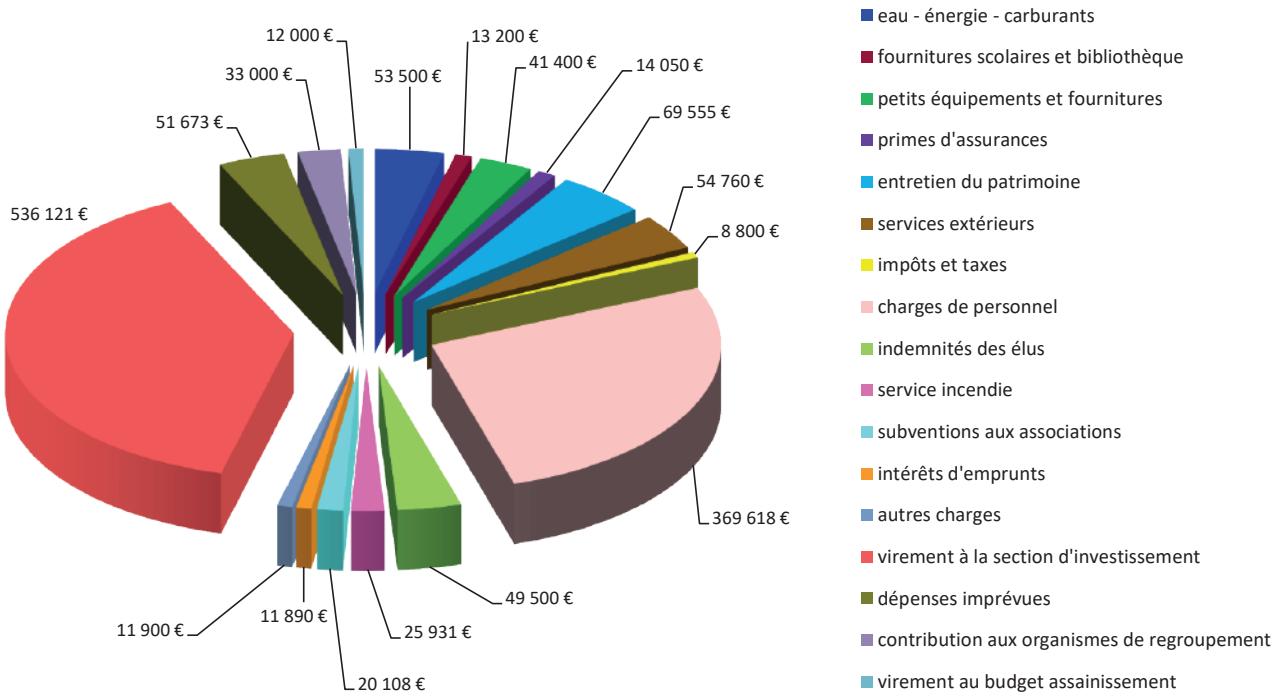
Email : lignotoit@gmail.com

Internet : www.lignotoit.fr

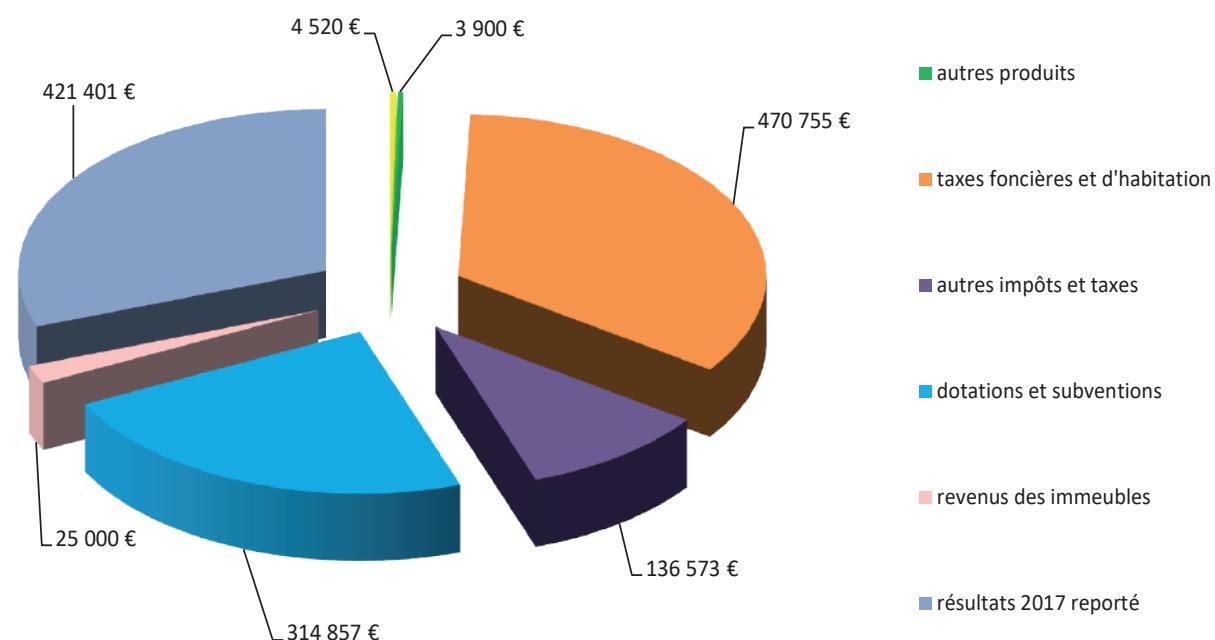


BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2018 = 1 377 006 €

Vie Communale

● RÉALISATIONS 2018

VOIRIE

Aménagement du chemin piétonnier de La Valla (frais de géomètre)
 Réfection de la route des 4 Arches
 Installation de bancs au Carron et à la chapelle
 Projet d'aménagement voirie rue du Stade
 Pose et dépose illuminations

1 440€
 125 224€
 860€
 4 200€
 1 562€



Banc du Carron.

AMENAGEMENT 5 LOTS ZAC DU LOGIS

Alimentation électrique et téléphonique
 Travaux VRD
 Bornage et maîtrise d'œuvre

18 709€
 62 692€
 3 792€



Réfection toiture ancien local technique

ESPACE DE SOINS

Participation à l'installation des professionnels

7 091€

ECLAIRAGE PUBLIC

Modernisation des coffrets de commande pour extinction nocturne

21 353€

BATIMENTS COMMUNAUX

Réfection de la toiture de l'ancien local technique
 Mise en accessibilité du Local Jeunes : rampe murale
 Mise en accessibilité de la mairie : bandes podotactiles
 Mise en conformité électrique du restaurant scolaire
 Mise en conformité électrique du Local Jeunes
 Mise en conformité électrique de la bibliothèque
 Reprise soubassement de la façade de la bibliothèque

6 077€
 1 871€
 1 088€
 1 724€
 636€
 320€
 3 405€



Sas latéral de l'église

Restauration du vitraux

ÉGLISE

Mise en accessibilité : création d'un SAS d'entrée
 Réfection des vitraux
 Mise en conformité électrique

4 536€
 7 740€
 579€



Elévateur de la salle polyvalente

SALLE POLYVALENTE

Aménagement du bar
 Bandes podotactiles
 Installation d'un ascenseur
 Eclairage supplémentaire sous le préau
 Mise en conformité électrique
 Installation crémone sur porte
 Remplacement groupe monobloc chambre froide

1 583€
 1 152€
 27 384€
 1 560€
 2 756€
 420€
 3 014€



Table dans la cour des primaires

GROUPE SCOLAIRE

Installation de 2 bancs et d'une table dans la cour des primaires
 Installation d'un jeu en bois dans la cour des maternelles
 Mise en conformité électrique groupe scolaire

1 317€
 2 525€
 2 093€



Table dans la cour des primaires

CIMETIERE

Pose de 2 cavernes supplémentaires

1 212€

FLEURISSEMENT

Fournitures de terreau et engrais

2 633€

ASSAINISSEMENT

Installation d'un guide et d'un panier dégrilleur poste de relevage La Laiterie

2 304€

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Peinture d'une salle de classe

Installation du mobilier et des jeux extérieurs au groupe scolaire

ACHATS

Acquisition foncière
 Remorque (et attelage) pour tondeuses
 Radars pédagogiques
 Aspirateur à eau groupe scolaire
 Transpalette manuel
 Logiciels dématérialisation comptable et cimetière
 Guirlandes lumineuses
 Tenue de feu pour le CPINI

28 000€
 3 179€
 3 942€
 391€
 299€
 1 428€
 3 388€
 529€



Guirlandes lumineuses

Vie Communale

● ÉCOLE PUBLIQUE



L'effectif total des élèves de l'école est en hausse mais cela n'a pas été suffisant pour conserver la 7ème classe. Les 158 élèves de l'école sont donc répartis sur 6 classes pour cette rentrée de septembre 2018.

Après le départ en retraite de M. Pascal BERTRAND (enseignant à Grièges depuis 14 ans) de Mme Patricia CHAMBARD (AVS) et le congé de Mme Nelly GARGUET, l'équipe a accueilli deux nouvelles collègues. Voici la répartition des 6 classes :

Classe de Mme Laure MOULARY-PINEL : 18 petites sections et 12 moyennes sections - ATSEM : Mme Pauline DELAPLACE

Classe de Mme Aurélie BREBION : 9 moyennes sections et 20 grandes sections - ATSEM : Mme Sandrine RENOUD-GRAPPIN

Classe de Mme Angélique PONCET (directrice) et Sandrine VERNAY : 18 CP et 6 CE1

Classe de M. José SERRAT : 16 CE1 et 8 CE2

Classe de Mme Géraldine MURAT : 12 CE2 et 13 CM1

Classe de Mme Gaëlle GAUDET : 6 CM1 et 20 CM2

L'équipe du RASED (Réseau d'AideS aux Enfants en Difficultés) est constituée d'un enseignant spécialisé et d'un psychologue scolaire. Ils interviennent régulièrement au sein de l'école. Deux AESH (Accompagnants aux Elèves en Situation de Handicap) sont présentes au sein des classes pour accompagner les élèves dans leur projet personnalisé de scolarisation.

Les deux cours de l'école ont bénéficié cette année de nouveaux équipements financés par la municipalité que nous remercions : une nouvelle structure de jeux pour la cour maternelle, une table avec ses sièges et deux bancs dans la cour élémentaire. Les conseils d'élèves ont permis aux élèves de donner leurs avis sur les besoins d'équipements.

Suite à un nouvel aménagement de la Communauté de Communes de la Veyle, notre intervenante musicale Anne MOQUE intervient désormais toute l'année, tous les quinze jours.

En plus des activités pédagogiques régulières dont les classes bénéficient (piscine, kayak, bibliothèque, visites, correspondances, intervenants ...) un projet musical a été le temps fort de l'année scolaire 2017 /2018. Les classes élémentaires ont construit et élaboré un spectacle autour des contes et des continents avec leurs enseignants et trois intervenants artistiques de l'EPAS (Ecole Professionnelle des Arts de la Scène) en chant, danse et théâtre.

L'aboutissement de ce projet, le spectacle « Les Continautes », a été présenté aux familles le 30 juin 2018 dans la salle des fêtes de Laiz.

L'équipe enseignante remercie le sou des écoles pour le financement de ce projet et la très bonne participation des enfants et de leurs familles.

Coordonnées de l'école :

Tél. : 03 85 31 52 40

Email : ce.0011345g@ac-lyon.fr



● ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE



A la rentrée 2018, l'effectif de l'école est de 61 élèves soit :

- 21 élèves en maternelle avec 4 Toute Petite Section,
- 19 élèves en cycle 2 (CP, CE1 et CE2),
- 21 élèves en cycle 3 (CM1 et CM2).

Les maîtresses restent les mêmes :

Cécile MARSEILLE en maternelle, Céline FUGIER en cycle 2 à mi-temps avec Marie-Christine ARTRU et Virginie GRAVALLON en cycle 3.

Elles sont aidées de Marie-Claude BENOIT, ASH et de Charlène ARNOLDI, psychologue scolaire pour les élèves qui ont des besoins en petits groupes.

Au grand bonheur des élèves, Tania COUSIN, véritable Ecossaise, assure toujours les cours d'Anglais de la maternelle au CM2 ainsi qu'Anne MOQUE, professeur de musique qui leur permet de jouer, chanter et danser. Quant à Elodie VANNIER, elle assure toujours les cours d'Education Physique et Sportive, le lundi après-midi.

Les élèves se rendent aussi le lundi matin à la bibliothèque de la commune.

Deux spectacles sont prévus courant mars 2019 : Les 3 Chardons pour les élèves de la maternelle au CE2 et la Compagnie La petite lune pour les élèves de CM1 et CM2. La classe des CM verra aussi l'intervention d'un gendarme dans la cadre de la sécurité routière, permis cycliste.

Afin d'éveiller nos élèves à la culture chrétienne, le Père BARNAY interviendra chaque veille de vacances dans les classes et en fonction des temps forts. Notre bol de riz financera l'association « chiens d'aveugles » du lycée agricole de Cibeins.

La célébration de Noël se déroulera le vendredi 21 décembre à 10h et celle de Pâques le jeudi 2 mai 2019 à 10h.

Après avoir visité Châtillon-sur-Chalaronne le 9 octobre 2018 au travers d'une chasse aux trésors avec Fifrelin et après avoir dégusté des gâteaux à base de plantes pour la semaine du goût 2018 à l'Apothicaire, les élèves se rendront à Ars et à Cibeins courant juin 2019 ainsi qu'au Centre Eden de Cuisery.

Nous pouvons remercier les parents qui ont participé à la vente de livres lors du festival du livre qui a connu encore un fort succès.

Pour faciliter l'organisation de l'école, Carine MENARD assure toujours le poste d'ASEM ainsi que l'accueil de la garderie et de l'étude surveillée et Agnès PIN surveille la sieste des maternelles chaque après-midi et encadre aussi la garderie.

Journée PORTES OUVERTES le samedi 16 mars de 9h à 12h.

Pour toute information, merci de contacter Virginie GRAVALLON au 03 85 31 57 29 ou par mail : ecolesaintetherese5@wanadoo.fr.



A l'apothicaire de Châtillon-sur-Chalaronne



Avec Anne MOQUE



● BIBLIOTHÈQUE

Et si on allait à la bibliothèque !

Des centaines de romans, documentaires, albums, bandes dessinées... attendent d'être empruntés par des petits enfants curieux et avides de découvertes.

Un choix important également pour les parents !

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 – 18h

Mercredi : 15h – 18h30

Samedi : 10h – 12h

Renseignements : 03 85 31 77 72 / 06 23 90 13 27

Consultez notre catalogue et nos nouveautés sur le site de la mairie

Rejoignez-nous aussi sur Facebook !



● CENTRE AIN INITIATIVE

La Communauté de communes de la Veyle soucieuse de dynamiser le tissu économique du territoire et d'aider des entrepreneurs, a décidé de nouer un partenariat avec Centre Ain Initiative.

La convention signée en cours d'année permet désormais de soutenir directement des entrepreneurs locaux par le biais de prêts d'honneur, de prêts solidaires ou de garanties afin de sécuriser leur accès au crédit bancaire et limiter le recours aux cautions personnelles. Les porteurs de projets peuvent également bénéficier d'un accompagnement parrainage, d'un suivi individualisé et d'une mise en réseau avec d'autres acteurs destinée à renforcer la réussite de leur projet.

Centre Ain Initiative a pour mission d'accompagner et de financer les entreprises créatrices d'emplois et engagées, individuelles ou collectives, à l'échelle de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse, de Haut Bugey Agglomération, de la communauté de communes de la Veyle et du Département de l'Ain.

CAI intervient à tous les stades de la vie de l'entreprise, avec des financements adaptés à ses besoins, et pour lui permettre d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux. Acteur du développement de son territoire, notre structure s'associe aux réseaux de l'entrepreneuriat pour identifier les initiatives, les projets et leur propose de travailler en complémentarité.

Depuis le début de l'année 2018, l'intervention de Centre Ain Initiative aura permis de soutenir 7 projets d'entrepreneurs locaux qui ont créé près de 10 emplois, en leur attribuant 185 000 € de prêts et 115 475 € de garanties d'emprunts bancaires.

Centre Ain Initiative accélère la réussite des entrepreneurs qui s'engagent pour leur territoire.

85% des entreprises accompagnées par Centre Ain Initiative sont pérennes après 3 ans, contre 50% pour celles qui se créent sans accompagnement.

Alors osez créer, oui mais... Créez tout en étant accompagné.

Pour savoir si votre projet peut en bénéficier

www.cai01.com

Ou 04 69 81 13 50

MEMBRE DES RÉSEAUX
Centre Ain Initiative | FRANCE ACTIVE Les entrepreneurs engagés | Initiative france



● LOCAL JEUNES

Le Local Jeunes est une structure d'animation permettant aux adolescents du village de se retrouver, se détendre, et se divertir. Ses heures d'ouverture sont les suivantes :

- **les mercredis de 14h00 à 18h30**
- **les vendredis de 17h00 à 22h00**

Lors de chaque temps d'accueil, les jeunes ont la possibilité :

- de pratiquer librement des activités au sein du local : air hockey, billard, fléchettes, jeux de société...
- de participer à des activités spécifiques mises en place par l'équipe d'animateurs : jeux collectifs, sports, quiz en équipe, défis, énigmes, ateliers scientifiques, cuisine, jeux d'action grandeur nature, activités artistiques, bricolages, créations manuelles...

Au cours de l'année écoulée, 45 jeunes ont fréquenté le local et près de 70 animations (dont 20 nouvelles) leur ont été proposées.

Pour cette nouvelle année scolaire (2018-2019), un peu plus d'une quarantaine de jeunes sont inscrits au local et de nouveaux projets d'animations sont envisagés : ateliers de jardinage, créations en mosaïques, challenges culinaires...

Contact : 03 85 23 17 04 ou localjeunes.grieges@orange.fr



● CIJ



Le Conseil Intercommunal de Jeunes permet aux collégiens du territoire de pouvoir travailler ensemble et mettre en œuvre des projets, activités, rencontres sur différents thèmes, qu'ils soient sportifs, culturels, de communication, solidaires, environnementaux, etc....

Pour cela, les jeunes sont répartis en 3 commissions de travail, réunies 1 fois par mois :

- Sports, loisirs et culture,
- Solidarité échanges et communication,
- Nature environnement.

Les élus intercommunaux de Grièges sont : Erine CORSIN, Arthur GOMES, Clara et Julie GRÉMY.



● CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Opération brioches

Les membres du C.C.A.S. ont décidé de renouveler leur soutien à l'ADAPEI en participant à l'opération « brioches de l'amitié » les 5 et 6 octobre. Une quarantaine de personnes ont parcouru la commune pour vendre 500 brioches confectionnées par la boulangerie « LA MI DO RE » de Grièges. Grâce à leur dévouement et à la générosité des habitants la somme de 1532 € a été reversée à l'ADAPEI de l'Ain.

Un grand merci à tous ces bénévoles et à tous les habitants pour leur accueil.

Repas des anciens

24 personnes de Grièges, hospitalisées, ont reçu la visite des membres du C.C.A.S. et du conseil municipal avant Noël. Une visite, un colis pour leur montrer que l'on ne les oublie pas et partager avec eux un moment de convivialité pendant les fêtes.

Cabaret à Grièges !!!

Le 13 janvier, 113 personnes ont assisté à un spectacle de cabaret. Les membres du C.C.A.S. ont, cette année, invité Emilie et Mickael DOUCET pour animer le repas offert à tous les Griègeois de 70 ans et plus. Après le repas, confectionné par Colette GABILLET et servi par les membres du C.C.A.S. et du conseil municipal, tous les participants ont pu apprécier la voix, l'humour et la beauté des costumes de nos deux artistes.

Les personnes de plus de 85 ans n'ayant pu participer à ce repas pour des raisons de santé ou autres ont reçu la visite d'un conseiller ou d'un membre du C.C.A.S. pour leur offrir un petit présent.

Rendez-vous le 12 janvier 2019 pour partager une bonne journée !



Raid 4L Trophy

Le Raid 4L Trophy™ est une formidable aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants âgés de 18 à 28 ans.

Lors de l'édition 2017, la 20ème édition anniversaire, 1450 équipages issus de plus de 1460 écoles, se sont

élancés depuis le Village-Départ de Biarritz, à bord de la mythique 4L. En ligne de mire, Marrakech, destination finale d'un périple de 10 jours et près de 6000 kilomètres.

En plus de leur soif de grands espaces, les équipages embarquent à bord de leur 4L du matériel et des fournitures scolaires destinés aux enfants les plus démunis du Maroc.

Nathan GENILLEAU, jeune étudiant originaire de Grièges a participé à l'édition 2018.

Le C.C.A.S. lui a apporté un petit soutien financier et, le samedi 3 février, avec son coéquipier, Julian DUBOIS, il est venu présenter sa voiture sur la place de l'église. Beaucoup de personnes sont venues les soutenir et les encourager autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Centre de loisirs

Tous les enfants de Grièges âgés de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une subvention pour se rendre en centre de loisirs ou de vacances durant les vacances scolaires. De façon à aider les familles modestes ou nombreuses, une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial.

Un courrier d'information est envoyé à chaque famille concernée, pour tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de mairie.

AIDE A DOMICILE / Portage des repas

Au cours de cette année, l'hôpital de Saint-Laurent-sur-Saône a arrêté le service de portage des repas à domicile.

Vous pouvez néanmoins continuer à vous faire livrer vos repas en faisant appel à l'un ou l'autre des prestataires ci-dessous :

- Maison de retraite "Les Opalines"
284 place Chapitre 01400 Neuville-les-Dames
Tél. : 04 74 55 69 99
- Ou
- Mille et une réceptions
62 Grande Rue 01290 Pont-de-Veyle
Tél. : 03 85 51 82 05

● COMMISSION ANIMATION

Concert du 14 août

Voyager en chanson, c'est ce que les spectateurs du concert du 14 août ont fait avec Christian RICHARD et son concert « Florilège Intergénérationnel ». Deux chansons par décennie nous ont permis de découvrir ou de redécouvrir les grands succès des années 1900.

Carnaval

Le temps maussade du 3 mars n'a pas fait fuir les chevaliers ni les fées ! En effet, beaucoup de personnes déguisées, petites et grandes, se sont retrouvées sur la place du 19 mars pour défiler en musique dans les rues de Grièges, accompagnées par le groupe Tubal-Pack. Quelques haltes le long du parcours ont permis aux enfants des deux écoles de nous chanter les chansons apprises avec Anne MOQUE à l'école. La parade s'est terminée par un lâcher de ballons et par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



● VIE DE LA PAROISSE

Monsieur le Curé : Abbé Olivier BARNAY - 03 85 31 53 67

abbebarnay@hotmail.fr

**Site de nos paroisses : [http://catholique-belley-ars.cef.fr/
blog/category/paroisses/paroisse-61/](http://catholique-belley-ars.cef.fr/blog/category/paroisses/paroisse-61/)**

Le Groupement Paroissial de Pont-de-Veyle comprend les paroisses de Grièges, Bey, Cormoranche-sur-Saône, Laiz, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Pont-de-Veyle, Crottet, Cruzilles-lès-Mépillat, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Jean-sur-Veyle.

Il est sous la responsabilité d'un seul Curé : Père Olivier BARNAY.

Le Groupement Paroissial de Pont de Veyle est dans le diocèse de Belley-Ars (Ain) dont l'évêque se nomme Mgr Pascal ROLAND.

Pour toutes les demandes (intentions de messe, horaires, demandes diverses, etc.) une permanence est assurée à la Maison Inter-paroissiale tous les lundis, mercredis et samedis de 10 heures à midi (sauf pendant les vacances scolaires). Cette Maison inter-paroissiale est située au 94 Place de l'Eglise à Grièges.

Téléphone : 03 85 31 50 38.

Le Père Olivier est disponible tous les jours sur rendez-vous. On peut le joindre au 03 85 31 53 67 mais aussi tous les jeudis (sauf exception et pas pendant les vacances scolaires), sans rendez-vous, de 9 h à midi à la Cure de Pont-de-Veyle, 27 Grande rue (face au fleuriste).

Chaque semaine, on peut trouver les informations de la paroisse sur le bulletin paroissial disponible dans toutes les églises du groupement ou sur internet (voir adresse du site ou/et flash-code plus haut).

En principe, une messe anticipée est célébrée le samedi soir à 18 heures dans un des 11 clochers. Grand-Messe Dominicale tous les dimanches à 10 h à Pont-de-Veyle.

Toutefois, le dernier dimanche du mois – sauf rares exceptions – a lieu la messe dite « cantonale ». Elle rassemble les 11 clochers. Ce week-end là, une messe unique, à 10 h est célébrée. Afin de permettre une plus grande vitalité dans les églises et une rencontre les uns avec les autres, la messe cantonale est célébrée à Grièges ou à Saint-Cyr-sur-Menthon (consulter le bulletin paroissial).



Parmi les événements à noter :

- * Tous les mercredis à l'église de Grièges : adoration du Saint Sacrement à 8 heures, permanence de confessions à 8 h 30 et messe à 9 heures.
- * Tous les mercredis à la Maison Paroissiale : le café du Curé (temps d'échanges gratuits) de 10 heures à 11 heures.
- * Tous les 1^{ers} jeudis du mois à 20 heures en l'église de Pont-de-Veyle : messe pour la France.
- * Le 16 décembre à 15h00 : concert de Noël à l'église de Grièges avec 50 enfants du Collège de Mongré.
- * Du samedi 30 Mars 2019 15 h au dimanche 31 mars 2019 16h00 : retraite paroissiale en présence des reliques de Saint Louis et Sainte Zélie MARTIN (parents de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus) à Grièges. Cette retraite sera prêchée par le recteur des Sanctuaires d'Alençon.
- * Lundi de Pentecôte - 10 juin 2019 : pèlerinage inter-paroissial à Lyon à la découverte de la Primatiale Saint Jean, Basilique de Fourvière, tombeau de Saint Pothin... Croisière en bateau de Trévoux à Lyon, chemin emprunté par le Saint Curé d'Ars.

Les Repas Paroissiaux :

- 14 Octobre 2018 à St André d'Huiriat
- 27 Janvier 2019 à Cormoranche-sur-Saône et Bey





● MARPA DE LA VEYLE

La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) a ouvert ses portes il y a 8 ans. Cette résidence autonomie accueille 25 résidents maximum. Elle est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire pour un hébergement allant de 8 jours à 3 mois. Elle est gérée par une association loi 1901 regroupant des représentants des collectivités, des professions médicales et paramédicales, des associations de club du 3^{ème} âge, de la Mutualité Sociale Agricole et de membres à titre personnel.

Structure affichant complet depuis son ouverture, il est vivement conseillé aux personnes intéressées par un hébergement de prendre date sur notre liste d'attente. Pour cela, merci de contacter notre directrice Marjorie BILLET-PACCOUD au 03 85 50 84 62.

La MARPA est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Elle organise et participe à de nombreuses manifestations :

- Localement, participe à des rencontres intergénérationnelles avec les enfants des écoles et du centre de loisirs.
- Ouvre sa structure aux défilés du Carnaval, des conscrits, aux associations locales...
- Organise des après-midi musicaux : François LIGEROT, Chantal NEMOND, Nono, Mr TABERT.
- Echange avec d'autres MARPA par le biais d'après-midi de rencontre autour des jeux.

- Se déplace sur l'extérieur avec des sorties.
- A proposé un repas gastronomique lors de la semaine du goût.
- Réunit chaque année pour son repas des familles, les résidents avec leur famille, le personnel et les membres du bureau. Le thème de cette année : « Guinguette ».
- Fête les anniversaires et les saisons par des goûters à thème.
- Etc.

Afin de préserver l'autonomie de nos résidents, la MARPA a aménagé sa cour intérieure en jardin à visées thérapeutiques basé sur les 5 sens. Ce lieu de rencontre et de partage aux chemins de différentes formes et couleurs sollicite le goût, l'odorat, la vision, l'ouïe et le toucher. Au centre du jardin, une volière, hébergeant poules nègres-sioie et pigeons paon, donne vie à celui-ci.



● COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE



Crédit photo Pixabay

Communauté de communes de la Veyle

Un accompagnement pour chacun, à chaque âge de la vie

Particulièrement impliquée dans les services à la famille au travers des activités jeunesse et des accueils du mercredi,

la Communauté de communes porte ou soutient de nombreux dispositifs d'aides aux habitants parmi lesquels le soutien à la parentalité et la mobilité des personnes âgées.

Demandez vos bons de transport !

En 2018, 128 personnes ont bénéficié d'une aide à la mobilité pour un budget de plus de 11 000 €. Réservés aux personnes âgées de 70 ans et plus, les bons de transport attribués par la Communauté de communes de la Veyle peuvent servir à n'importe quel déplacement, en taxi conventionné ou car du Département (trajet à 2 €). Ils sont attribués sur demande, en lien avec les CCAS des communes et selon certains critères sociaux (non-imposition et isolement).

Le montant de l'aide est de 90 € par an et par personne, remise aux bénéficiaires sous la forme de tickets d'une valeur de 2 €.

En 2019, la procédure est reconduite avec toujours pour objectif

de rompre l'isolement des personnes âgées. Les demandes se font auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Un lieu d'accueil pour les familles

Implanté à Grièges dans les locaux du Relais Assistants Maternels, Pirouette est un lieu d'Accueil Enfants-Parents accessible à toutes les familles de la Communauté de communes de la Veyle.

Ouvert le vendredi matin de 9h à 12h, hors vacances scolaires, Pirouette est un espace convivial, qui accueille, de manière libre, gratuite et sans inscription, de jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parents(s). L'objectif est de proposer à l'adulte ou aux adultes de passer une heure ou une matinée à échanger entre parents, de prendre du temps pour jouer avec son enfant, de permettre à l'enfant de rencontrer d'autres enfants en prévision de l'entrée à la structure petite enfance ou à l'école maternelle, etc.

**Chaque vendredi (sauf vacances)
de 9H à 12H
61 impasse des Platanes
01290 Grièges**



Crédit photo Pixabay



● OFFICE DE TOURISME



Deux bureaux d'accueil et d'information

A Pont-de-Veyle : Pavillon du Château - 8 rue de la poste - Tél. : 03 85 23 92 20

A Vonnas : 60 rue Claude Morel – Tél. : 04 74 50 04 47



Nos services

L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services toute l'année :

- Informations touristiques : nous disposons d'un large choix de documentation sur les sites à visiter, les loisirs, les activités, les hébergements, les restaurants du département et ses alentours
- Billetterie : nous proposons la vente de billets pour des concerts, spectacles ... organisés par les associations locales et à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle.
- Visites guidées sur demande pour les groupes : nous étudions votre demande et nous vous proposons une visite répondant à votre attente.
- Promotion des manifestations et événements des associations du territoire : par le biais de l'affichage, des éditions papier, de l'agenda du site internet, de la base de données APIDAE, la newsletter, l'application mobile France touristic, la page Facebook ...
- Professionnels : l'office de tourisme met en avant votre activité : à l'accueil lors des demandes des visiteurs, sur son site internet (hébergements, restaurants, commerces et divers adhérents)

Site Internet

Le site de l'Office de Tourisme www.veyle-tourisme.fr est mis à jour quotidiennement. Vous pouvez y retrouver la liste des restaurants, hébergements, activités/loisirs, commerces et services, visites... Mais aussi l'agenda des manifestations du territoire.

Newsletter

Pour être au courant des manifestations du week-end et à venir, une newsletter est envoyée régulièrement.

Pour la recevoir, merci de contacter l'Office de Tourisme : contact@veyle-tourisme.fr



Nous sommes également présents sur Facebook : <https://www.facebook.com/VeyleTourisme/>



Application France Touristic

Nouveauté de début d'année 2018 : L'application Mobile France Touristic :

Elle vous permet de localiser en direct sur votre

téléphone, l'offre touristique du territoire (Hébergements, restaurants, activités/loisirs, visites, commerces et services...) et d'avoir accès à des circuits de balades à pied et vélos, pour découvrir le territoire.

Agenda 2019

Les Rendez-vous de l'Office

Chaque année l'office de tourisme propose un programme d'animations et de manifestations ...

Décembre 2018 à mi-mars 2019

- Le concours photos lancé au niveau national attire chaque année de nombreux photographes amateurs qui font parvenir des clichés de toute la France pris dans le monde entier. Le jury se réunit et établit le classement. Le thème 2019 est « l'Homme et l'animal ».
- L'exposition des photos aura lieu dans les serres du château de Pont-de-Veyle du samedi 13 au lundi 22 avril inclus. L'entrée est libre et chaque visiteur peut voter pour sa photo "coup de cœur", l'auteur de la plus sollicitée sera récompensé.

Visites estivales (dates à venir)

Les visites commentées estivales sont conduites par les guides d'Histoire et Patrimoine pour Pont-de-Veyle et Vonnas Patrimoine pour Vonnas : demandez le programme à l'office de tourisme !

* A noter : Des visites pour les groupes sont possibles toute l'année.

Dimanche 25 août 2019

- Le rallye de la Bresse permet la découverte de la région en voiture ou à moto en se creusant les ménages et en s'amusant ! Enigmes, jeux, observation... Rendez-vous fin août

Dimanche 8 septembre 2019

- Début septembre, La marche gourmande attire plus de 300 participants. Son parcours de 10 à 14 km sillonnnera les chemins de Bey et Cruzilles-lès-Mépillat et sera agrémenté de haltes gourmandes composées de spécialités du terroir local et de haltes de présentation du patrimoine rencontré sur le chemin. Ambiance conviviale assurée !

Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2019

- La parade vénitienne revient à Pont-de-Veyle après avoir connu un beau succès en octobre dernier pour sa première édition : nouveaux costumes, nombreuses animations.



Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle

VITALITÉ & GOURMANDISE

Vos idées de sorties

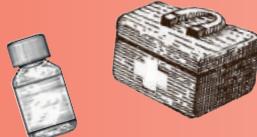
du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2018

ANNONCE

Vendredi 16 novembre 2018 :
Deux séances : à 14h et à 16h

Dimanche 1er et dimanche 4 novembre 2018

Office de tourisme Vonnas Pont-de-Veyle



Vie Communale



● SMIDOM

Smidom
Vieille Sâone

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Sur la commune de GRIEGES, la redevance incitative a été mise en place depuis 2016.

Inspirée du Grenelle de l'environnement, cette redevance encourage financièrement les foyers à agir sur leur production de déchets en incluant une part variable basée sur le nombre de levées de leurs bacs à ordures ménagères.

Evolution des levées sur la commune de 2016 à 2018

(Hors collectivités et professionnels)

Ce qui représente une baisse de 7.9 % pour cette période.

Merci d'avoir trié vos déchets !

Votre geste de tri des déchets a permis :

- De réduire le volume de votre bac d'ordures ménagères et donc le montant de votre facture,
- D'économiser les matières premières et donc de préserver les ressources naturelles,
- De générer des activités nouvelles auprès des filières du recyclage qui embauchent.

DEVENEZ ACTEUR REDUISEZ VOS DECHETS

Nous pouvons tous réduire la quantité de déchets jetés en adoptant des gestes simples au quotidien.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

Bien acheter et s'équiper

Penser au « cadeau dématérialisé »

Eviter le gaspillage alimentaire

N'acheter que le nécessaire

Le gaspillage alimentaire représente 30 kg par an et par habitant, dont 7 kg d'aliments encore emballés.



Moins jeter

STOP PUB

Chaque année, nous recevons environ 24 kg de publicité non adressée par foyer. Si vous ne lisez pas ces imprimés publicitaires, vous pouvez facilement exprimer votre souhait de ne plus les recevoir.

Il vous suffit de l'afficher sur votre boîte aux lettres.

LE COMPOSTAGE

Les déchets de cuisine et de jardin peuvent être valorisés.

Le SMIDOM vous propose à la vente des composteurs bois de 400 litres pour un coût de 20 €.

REDUISONS, REUTILISONS ET RECYCLONS

Pour toutes demandes de composteur, stop pub ou renseignement vous pouvez consulter le site du SMIDOM

www.smidom.org ou nous contacter au 04 74 04 94 69.

Notre chargée de prévention des déchets, Tatiana POINAMBALOM est à la disposition des associations qui souhaitent mettre en place des actions sur la réduction et le tri des déchets.

Mail de contact : tpointambalom@smidom.org



**À compter du 1^{er} janvier 2019,
les remorques ou bennes des véhicules entrant en
déchèterie devront être systématiquement équipées
de filets ou de bâches***



* Selon règlement intérieur des déchèteries du Smidom. L'accès en déchèterie pourra être refusé à l'encontre des récidivistes. En cas de non-respect de cette consigne au cours des trajets qui mènent aux déchèteries, c'est le décret n° 2015-337 du 23 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets qui s'appliquera, les contrevenants pouvant faire l'objet d'amendes.

Smidom

Illustration : Smidom - Novembre 2018 - Non pas pour la sécurité publique

● PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration

en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)



● NUISANCES SONORES ET BRUITS DE VOISINAGE

Rappel d'extraits de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Article 13 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

Article 14 :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

● BRÛLAGE DES DÉCHETS

Par arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

1) Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

2) Plus spécifiquement :

- Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et des particules.
- La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution.
- Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante et émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Les personnes asthmatiques sont particulièrement sensibles à cette pollution.

3) En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, LE BRÛLAGE EN EST INTERDIT en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Cette pratique est interdite toute l'année en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

D'autres solutions existent également : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage.

Le non-respect de l'interdiction de brûlage expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe de 450 €.

Ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental : les déchets verts agricoles, l'écoubage et le brûlage dirigé, la gestion forestière.





● MISSION LOCALE JEUNES

ACCUEILLE, INFORME ET ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16 A 25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE VERS LA QUALIFICATION ET L'EMPLOI.

Orientation

Choisir ce que l'on va faire, savoir ce que l'on peut faire, évaluer ses connaissances et ses envies... Ce n'est pas facile !

La mission locale met à votre disposition:

- Des outils pour évaluer vos connaissances, compétences et habiletés sociales
- Des stages d'immersion en entreprise
- Des ateliers

Tout ceci vous permettant de définir et de construire un vrai avenir professionnel.

Formation

Disposer d'une formation permet d'accroître ses chances d'accéder à un emploi durable.

C'est pourquoi la Mission Locale Jeunes, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et l'ensemble des acteurs de la formation, vous propose un parcours progressif de qualification.

Emploi

Avoir un emploi est indispensable pour être autonome et trouver sa place dans la société.

La Mission Locale vous accompagne dans toutes vos démarches de recherche d'emploi, jusqu'à la stabilisation de votre situation professionnelle.

Accompagnement social et citoyen

Ne pas pouvoir se déplacer, avoir des problèmes de santé, ne pas disposer de logement mettent en péril la réussite de son parcours professionnel.

La Mission Locale propose un accompagnement global tenant compte de l'ensemble de ces dimensions pour un vrai parcours d'insertion.

Permanences à Pont-de-Veyle :

Maison des Services au Public

16 Avenue des Sports

Tel : 09 72 40 41 22

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous

www.mljbourg.com

● CHÉQUIER JEUNES 01

CHÉQUIER JEUNES 01

Demande ton chéquier sur chequierjeunes.ain.fr

Toutes les infos sur chequierjeunes.ain.fr
03 87 78 78 21

www.ain.fr

AIN le Département 01

Vie Communale

● CAR.AIN.FR



CAR.AIN.FR : LE RESEAU DE TRANSPORT DEPARTEMENTAL

Les lignes d'autocars

36 lignes d'autocars assurées par 5 compagnies de transports permettent de relier les petites communes aux plus grandes villes de l'Ain et des départements voisins (Mâcon, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Morestel...). Les lignes desservent également les gares du département pour améliorer et favoriser l'intermodalité des transports en commun.

Prix unique du ticket à l'unité : 2 €

Ce tarif est applicable sur toutes les lignes régulières du Département quel que soit le transporteur.

Dans de nombreuses entreprises, l'employeur prend en charge la moitié du coût des titres d'abonnement de transport entre le domicile et le lieu de travail du salarié. Avec cette mesure, l'abonnement mensuel car.ain.fr ne vous coûte que 17,50 €. Renseignez-vous !

Les fiches horaires par ligne sont consultables sur le site internet www.car.ain.fr et disponibles également en mairie, en gare et dans les offices du tourisme.

La ligne qui dessert Grièges est la ligne 114 MACON - BELLEVILLE SUR SAONE. Avec ses 3 arrêts sur la commune, elle dessert les communes de Mâcon, St-Laurent, Replonges, Crottet, Pont-de-Veyle, Grièges, Cormoranche, Garnerans, St-Didier-sur-Chalaronne, Thoissey, Mogneneins, Genouilleux, Guéreins et Belleville.

Cette ligne permet également de rejoindre des correspondances pour tout le département.

● TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental de l'Ain est l'un des rares départements de France à prendre en charge le coût du transport de la plupart des élèves fréquentant les écoles primaires, les collèges et les lycées publics ou privés sous contrat.

Cette action du département en faveur des jeunes représente une économie pour les familles de 700 euros en moyenne par élève et par an.

Le transport scolaire dans l'Ain en chiffres :

- 42 000 élèves transportés par an
- Budget total 31 millions d'euros
- 48 % de collégiens, 34 % de lycéens, 18 % d'écoliers
- 3,8 millions de kilomètres réalisés par an
- 630 circuits scolaires

Dans le car
POUR VOTRE SÉCURITÉ
CLIQUEZ ICI

Toutes les règles de sécurité sur www.transportscolaire.ain.fr

AIN le Département

Divers points d'arrêts sont prévus dans la commune (attention, ils ne sont pas tous proposés pour toutes les lignes) : Les Gibaudières, Salle Polyvalente, Treyve Badry, Centre - Groupe Scolaire, Laiterie - Grande rue, Croix Blanche, Hautes-Corcelles.

Plus d'infos sur le site www.transportscolaire01.ain.fr.

**SÉCURITÉ :
LES 5 RÈGLES D'OR**

- TON GILET JAUNE TU PORTERAS** ✓
- AVANT DE TRAVERSER TU REGARDERAS DES DEUX CÔTÉS**
 - Assure-toi que la voie est libre.
 - Marche sur les trottoirs et accotements.
 - Hors agglomération, marche près du bord gauche de la chaussée sauf circonstances particulières (manque de visibilité, zone de travaux...) afin de voir arriver les voitures en face de toi.✓
- AVEC CALME TU T'INSTALLERAS DANS LE CAR**
 - 1 - Mets ton cartable sous le siège.
 - 2 - Installe-toi calmement.
 - 3 - Attache ta ceinture.✓
- TU RESPECTERAS LE CHAUFFEUR, TES CAMARADES ET LE MATERIEL** ✗
- JAMAIS DEVANT OU DERrière LE CAR TU NE TRAVERSERAS** ✗

● CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION



Le mot du Chef de Corps

A ce jour, le centre de première intervention comprend une équipe théorique de 14 sapeurs-pompiers dont 4 femmes. L'effectif est réellement de 12 pompiers opérationnels car 2 sont en disponibilité de service pour des raisons professionnelles.

Cette année, deux recrues de choix viennent enrichir notre capacité opérationnelle grâce à leur expérience du terrain en intervention : Alexis MOUTON, ancien de la BSPP et Frédéric BAS, infirmier urgentiste au SAMU 71 recruté uniquement comme secouriste.

Hélas, Alexis BEAUDET a dû nous quitter pour des raisons professionnelles, mais il devrait être rapidement remplacé car des recrutements sont en cours.

Nous répondons aux différents appels pour secourir, assister ou aider les personnes qui nous sollicitent sur le territoire de la commune.

Sans jamais rechigner, nous devons quitter nos occupations, nos familles, abandonnant nos loisirs, parfois notre travail pour intervenir à vos côtés. Ainsi, c'est de façon totalement désintéressée et sans aucune contrepartie que nous nous mettons à votre disposition. Cela a représenté 95 heures en 2017. Je vous rappelle que nous sommes des sapeurs-pompiers communaux volontaires et totalement bénévoles.

Lors de nos interventions, nous ne saluerons jamais assez les personnes qui nous remercient chaleureusement de quelques façons que ce soit. Pour autant, nous regrettons et déplorons le manque d'égard et de courtoisie de certains requérants, notamment lorsque nous intervenons pour leur détruire des nids d'insectes.

Aidés par la municipalité qui est toujours à notre écoute, les projets se réalisent progressivement. Durant l'hiver, nous avons entrepris un gros chantier de terrassement pour créer un bel espace de détente et de convivialité à côté de notre caserne. Afin d'anticiper sur les possibles inondations de nos rivières, nous formons actuellement les sapeurs-pompiers à la conduite des bateaux pour encore plus d'efficacité.

Sans avoir de réelles informations officielles sur le devenir des centres de premières interventions non intégrés, 2019 sera certainement une année charnière avec une redéfinition de nos missions opérationnelles. Il n'est pas impossible aussi, que la sirène qui nous alerte en journée disparaîsse très prochainement du village.

Pour terminer, je remercie et je salue le formidable travail réalisé par mon équipe, mais aussi tous les amicalistes, actifs et vétérans qui œuvrent sans relâche en organisant nos différentes manifestations. Les bénéfices nous permettent d'animer, d'améliorer notre cadre de vie dans la caserne, de favoriser la formation du personnel, mais aussi d'acheter du matériel opérationnel.

Si vous souhaitez vous investir et être au service de la population de votre village, alors contactez-moi vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Au nom de toute mon équipe, je vous souhaite une bonne année 2019.

Adjudant-Chef Eric Livet
cpini-grieges@orange.fr

ACTIVITÉ ET RÉPONSE OPÉRATIONNELLE				
	2017	2016	Variation	% variation
Nombre de sorties de secours	107	138	-31	-22%
Nombre de sorties non honorées sur CT1	27	33	-6	-18%
Nombre de sorties d'engins	95	125	-30	-24%
Durée moyenne d'engagement des engins	01:00	01:06:26	-00:06:26	-10%
Délai moyen de départ	04:51	04:54	-00:03	-1%

(2016 était l'année de la tempête)

Vie Communale

● SOLIHA



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AIN

SOLIHA AIN A POUR MISSION DE :

- Vous informer et vous apporter les conseils techniques répondant à vos besoins
- Rechercher les financements adaptés
- Assurer la constitution et le suivi technique, social et administratif de votre projet

Renseignez - vous !

→ Auprès de SOLIHA Ain

Tél : 04-74-21-02-01

→ En utilisant le service en ligne d'aide financière

monprojet.anah.gouv.fr

Jusqu'en 2021, le Département de l'Ain met en place deux Programmes d'Intérêt Général vous permettant de rénover votre logement pour en améliorer le confort et/ou l'adapter

CES PROGRAMMES ME CONCERNENT T-IL ?

- J'habite ou possède un logement qui nécessite d'importants travaux de rénovation
- Je souhaite faire des économies d'énergie et bien chauffer mon logement
- Je souhaite réaliser des travaux d'adaptation dans mon logement pour y rester le plus longtemps possible

COMMENT SONT CALCULEES LES AIDES ?

Le montant des subventions varie en fonction :

- De la nature des travaux
- Des ressources des occupants du logement

IL EST IMPERATIF D'ATTENDRE L'ACCORD DE TOUS LES ORGANISMES FINANCIERS POUR COMMENCER LES TRAVAUX

COMMENT FINANCER MON PROJET ?

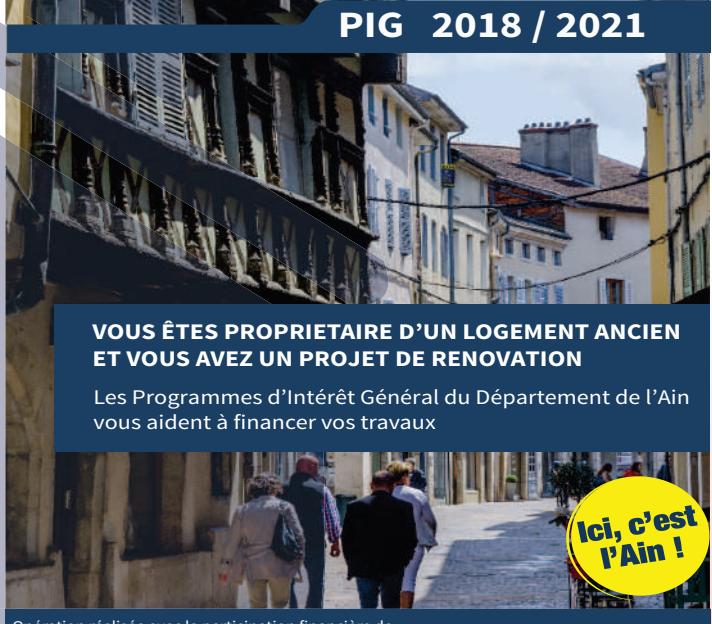
Grâce aux subventions et primes des organismes tels que :

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Le Conseil Départemental de l'Ain
- Le programme Habiter Mieux
- Certaines caisses de retraite

CES SUBVENTIONS SONT ACCORDEES SOUS CERTAINES CONDITIONS
LA PLUPART SONT CUMULABLES ENTRE ELLES

AIN
01
le Département

PIG 2018 / 2021



Opération réalisée avec la participation financière de :

Agence nationale de l'habitat
Ministère de l'Énergie et du Climat
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

Habiter Mieux



EXEMPLE DE PROJET : RENOVATION THERMIQUE

Maison individuelle de 1940 d'une surface de 110 m²

PROBLEMATIQUES DU MENAGE

- Inconfort thermique et factures d'énergie élevées
- Famille 4 personnes à ressources très modestes

TRAVAUX A PREVOIR

- Remplacement de la chaudière
- Isolation des combles et des pignons
- Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)
- Remplacement d'une partie des menuiseries

19 542 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET ECONOMIES

- 11 300 € de subventions soit 58 % du coût des travaux
- Un gain énergétique théorique de 47 % soit une économie de chauffage annuelle d'env. 1 800 €



EXEMPLE DE PROJET : ADAPTATION DU LOGEMENT

Maison individuelle de 1920 de 4 pièces principales

PROBLEMATIQUES DU MENAGE

- Une salle de bain équipée d'une baignoire devenue difficile d'usage
- Une volée de marches extérieures contraignante

TRAVAUX A PREVOIR

- Adaptation de la salle de bain
- Rampe d'accès extérieure

9 600 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET AMELIORATIONS

- 8 363 € de subventions soit 87 % du coût des travaux
- Une plus grande indépendance et une meilleure sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du logement





● SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



L'ÉLABORATION DU SCOT BRESSE VAL DE SAÔNE A DÉMARRÉ !

Un SCoT c'est quoi et ça sert à quoi?

Un SCoT est un document de planification à l'échelle intercommunale dont la vocation est globale et stratégique. Il exprime un projet pour le territoire et met en cohérence le volet territorial des politiques publiques (notamment en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat, de développement économique et commercial et d'organisation de l'espace). Il se compose de trois documents : le diagnostic, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs).

Un SCoT pour définir des objectifs de développement mobilisateurs

La force d'un SCoT est de pouvoir appréhender des questions d'aménagement et d'urbanisme qui nécessitent des engagements à long terme (20 ans) et à une échelle élargie (ici 38 communes). Il est un dispositif permettant de résoudre nos problèmes communs aux échelles les plus pertinentes et de mieux orienter les politiques et investissements publics et privés. Il ne se limite pas à un exercice de planification des équipements, surfaces urbanisables etc. nécessaires à la satisfaction des besoins et de la croissance attendue.

C'est avant tout un projet de territoire qui exprime des souhaits, des ambitions et définit des orientations réalistes pour les atteindre.

En d'autres termes, le SCoT est à la fois un guide pour l'action publique et un cadre de référence pour les acteurs privés.

Un SCoT : clé de voûte des documents d'urbanisme

Le SCoT tire sa force de sa cohérence avec les autres démarches de planification.

Il doit être compatible avec les documents d'ordre supérieur. Pour autant, les orientations du SCoT s'imposent juridiquement aux documents d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

Mais à la différence de ces derniers, le SCoT ne s'élabore pas à l'échelle cadastrale : « le SCoT localise, les PLUi délimitent ».

Le SCoT Bresse Val de Saône c'est qui ?

Créé en 2017, le Syndicat Mixte du SCoT Bresse Val de Saône regroupe 2 Communautés de communes (CC de la Veyle et CC Bresse et Saône) représentant un territoire de 38 communes et près de 48 000 habitants. Son rôle est de conduire la définition du projet de territoire au travers de l'élaboration du SCoT.

Le syndicat est présidé par Henri GUILLERMIN (maire de Gorrevod) accompagné de 3 vice-présidents : Yves ZANCANARO (maire de Laiz), Dominique REPIQUET (maire de Bâgé Dommartin) et Claude JACQUET (maire de Chaveyriat).

Un bureau de 12 membres et un conseil syndical de 38 membres (un représentant par commune) sont également en place.

Un SCoT comment ?

Pour la réalisation de ce document, le syndicat mixte Bresse Val de Saône a missionné trois prestataires :

- URBICAND pour les questions relatives à l'urbanisme
- EVEN CONSEIL pour l'évaluation environnementale
- BLEZAT CONSULTING pour le diagnostic agricole

Une réunion de démarrage s'est tenue le 23 octobre 2018. Il s'agissait du début d'une longue période de travail, puisque cette étude devrait durer environ 3 ans...

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



CAF de l'Ain
des informations sur vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Par INTERNET
www.caf.fr
- Sur l'APPLI MOBILE
Caf - Mon Compte
- Sur TWITTER
 @cafain
- Par TELEPHONE
0 810 25 01 10
(0.06 €/min. + prix d'un appel)

→ • Déclarer en ligne un changement de situation.
• Effectuer une demande de prestation.
• Faire une simulation des droits.
• Consulter vos droits et paiements.
• Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
• Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
• Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

→ • Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play
- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

→ • L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF

→ • 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Pour consulter votre dossier :

- date et détail des paiements,
- état de traitement de votre courrier,
- demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

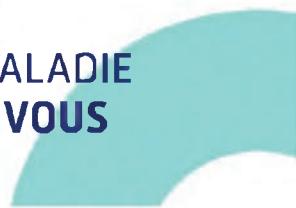
Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.



● CPAM DE L'AIN



L'ASSURANCE MALADIE PRÈS DE CHEZ VOUS



UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS

La CPAM de l'Ain a déployé une cellule de lutte contre le renoncement aux soins : la **PFIDASS** (Plate-Forme d'intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé).

Ce dispositif impulse une nouvelle approche pour l'Assurance Maladie qui, au-delà de délivrer des droits ou des prestations, **va au-devant des personnes pour permettre leur accès aux soins**.

En effet, dans l'Ain, 23,9% des personnes interrogées (1169 répondants) disent avoir renoncé à des soins au cours de l'année, contre 25,6% au niveau national.

Concrètement, lorsqu'un risque de renoncement aux soins est détecté, que ce soit lors d'un passage à l'accueil de la CPAM ou dans une structure partenaire, **un signalement** est adressé à la cellule de lutte contre le renoncement aux soins. Celle-ci va dès lors se rapprocher de l'assuré en difficulté et, avec son accord, lui proposer un accompagnement sur-mesure.

Diverses solutions peuvent lui être proposées :

- **Ouverture** de ses droits aux prestations avec une explication approfondie de leurs usages,
- **Orientation** dans le système de soins, afin d'obtenir un rendez-vous médical ou d'effectuer un bilan de santé,
- Etc...

La CPAM de l'Ain s'engage à assurer un suivi jusqu'à la réalisation effective des soins.

LA GRIPPE : FAITES-VOUS VACCINER !

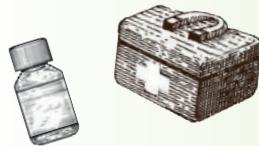
Depuis le 6 octobre dernier, les 12 millions de personnes pour lesquelles la grippe représente un risque de complications parfois graves peuvent bénéficier d'un vaccin pris en charge à 100%.

Nouveauté majeure cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les adultes qui se font vacciner pour la première fois. Les personnes majeures éligibles à la vaccination, qu'elles aient ou non été déjà vaccinées, peuvent désormais retirer leur vaccin à la pharmacie. Il leur suffit de présenter leur bon de prise en charge et de se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmier, médecin, sage-femme ou pharmacien participant à l'expérimentation (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie). **Plus de 6,5 millions de primo-vaccinant sont concernés par cette nouvelle mesure.**

En revanche, pour les personnes de moins de 18 ans, la prescription médicale reste indispensable.

Certaines personnes sont plus fragiles face à la grippe : les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes d'une maladie chronique (diabète, problèmes cardiaques ou pathologies respiratoires), les personnes obèses et les femmes enceintes. **Chez ces personnes, la grippe peut en effet entraîner des complications graves ainsi que des hospitalisations.**

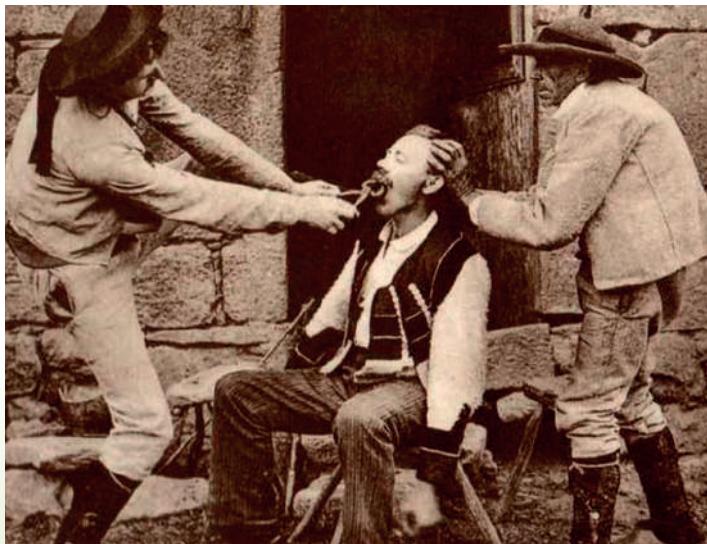
La vaccination contre la grippe permet de combattre le virus, mais aussi de diminuer significativement le risque de complications graves.



La médecine Rurale

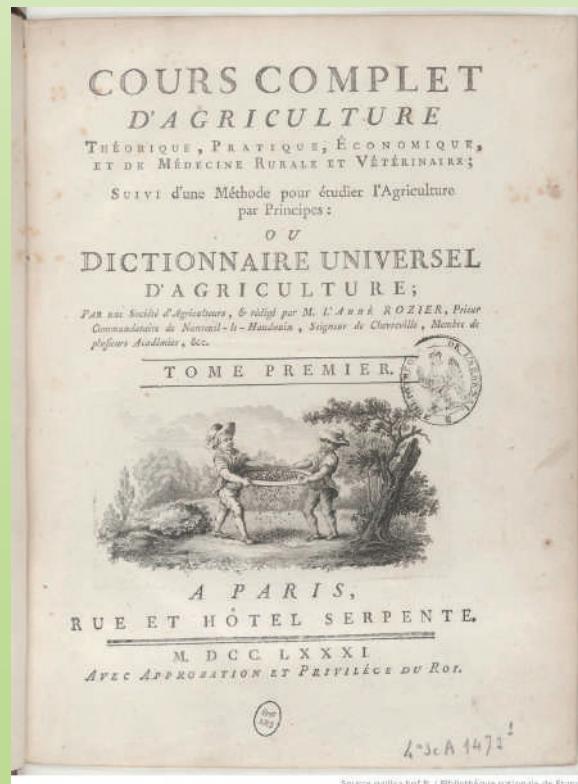
● PETITE HISTOIRE DE LA MÉDECINE RURALE

Avant la Révolution, il n'existe pas en campagne que des chirurgiens-barbiers et des dentistes ambulants.



La médecine de campagne naît avec la fin de la révolution française devant une nécessité alarmante de soins dans toutes les régions de France.

En effet, l'état des lieux après la révolution est désastreux. Les facultés ont été supprimées et l'obligation d'avoir un diplôme pour exercer a disparu. Tout citoyen payant une patente peut soigner ses semblables, seul le verdict public dégage le mérite et sanctionne les résultats thérapeutiques.



Très vite, la bourgeoisie, inquiète des épidémies qui menacent et des charlatans qui sévissent, réclame le rétablissement des diplômes.

De plus, la révolution et les campagnes étrangères sont de grands consommateurs en personnel médical. Un besoin en médecins se fait donc urgentement sentir.

C'est dans cette optique que la Convention crée le 14 frimaire de l'an III (4 décembre 1794), trois écoles de santé, à Paris, Strasbourg et Montpellier, destinées à former des médecins militaires. Ainsi naît une nécessité du moment : l'officier de santé.

Le système des trois écoles de santé se trouve amélioré en 1796 par la distinction de trois stades dans l'avancée des études médicales. On parle dès maintenant d'écoles de médecine et en 1800 naît la société de médecine de Paris. Deux ans plus tard, est créé l'internat des hôpitaux de Paris.

Les chirurgiens et médecins sont alors mis à un pied d'égalité.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE SANITÉ de Montpellier

ÉTABLIE PAR LE DECRET
DE LA CONVENTION NATIONAL
DU 14 Frimaire An 5 de la République

Dès que la loi qui établit trois écoles de santé pour compléter les écoles de médecine et de chirurgie supérieures et pour assurer la sécurité publique, fut votée le 14 frimaire de l'an III, le Comité de Santé de la Convention nationale, nommée au lendemain de l'inauguration de l'école de Paris, déclara que l'école de Montpellier devait être établie dans la ville de Montpellier, et que l'inauguration devait avoir lieu le 14 frimaire de l'an 5 de la République, soit le 4 décembre 1794.

TABLEAU

DES PROFESSEURS QUI ENSEIGNENT À L'ÉCOLE DE SANITÉ DE MONTPELLIER, AINSI QU'UN TABLEAU DES COURSES QUI SE FONT À L'ÉCOLE.

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Gaspard-Jean RENÉ, Docteur en médecine.

ANATOMIE, PHYSIOLOGIE ET PHYSIQUE

Charles-Louis DUMAS, Professeur.

Paul L'FABRIE, Professeur.

MATÉRIE MEDICALE ET CHIRURGIALE

Aristide DURAN, Professeur.

Paul-Augustin ANDREOLINI, Professeur.

CHIMIE, MÉDAILLER, MINÉRALOGIE,

ET APPLIQUÉE AUX SCIENCES

Antoine L'EPAILLY, Professeur.

TOURNER HERAKIS, Professeur.

PATHOLOGIE, MORPHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

Jean-Baptiste TÉTEUX BAGNERES, Professeur.

TOURNER SENEALIS, Professeur.

CHIRURGIE OPHTALMIQUE ET EN DENTISTERIE

Antoine-Louis VINCENTEL, Docteur.

CLINIQUE

Émile BOUILLON, Professeur.

Honoré FLINTOT, Professeur.

CLINIQUE CHIRURGICALE

Emile POUYSEGUR, Professeur.

François-Joseph VIGAROLIN, Professeur.

PHYSIQUE DES FEMMES ENCEINTES

Antoine-Joseph de CLOCHARD, Médecin ordinaire.

TOURNER BONNIN, Médecin ordinaire.

TOURNER LABOUCHE, Professeur.

TOURNER MÉJAN, Professeur.

TOURNER VIRENQUL, Professeur.

La médecine Rurale

L'APPARITION DES MEDECINS DE CAMPAGNE

Devenir médecin de campagne n'a jamais été chose facile. L'accès à la profession se fait par une formation de longue durée, qui varie en fonction des 'catégories' de médecins, suivie d'une procédure d'installation complexe.

On distingue deux classes de médecins : les docteurs en médecine ou chirurgie, diplômés des nouvelles écoles de santé ou issus de l'ancien régime et les officiers de santé, reçus soit sur certificat soit sur examen.

Mais les habitudes ont la vie dure. Dans les campagnes, les guérisseurs et les religieuses concurrencent les officiers de santé alors que ces derniers font de la concurrence aux médecins dans les classes moyennes de la paysannerie, des marchands et des ouvriers.

Au final, la France mettra 100 ans à se débarrasser de cette médecine à deux vitesses.

Le médecin officier de santé

Les officiers de santé sont des praticiens considérés comme inférieurs et médiocres, lesquels se sont vus raccourcir leur formation médicale par la révolution et ont été jetés sur les champs de bataille et hôpitaux militaires du front.

Ce titre que les officiers de santé peuvent garder dans la vie civile leur autorise l'exercice de la médecine au même titre que les docteurs en médecine. Revenant de la guerre, beaucoup s'installent en campagne où certains sont devenus de grands médecins, mais où d'autres ont prodigué des soins proches du charlatanisme...

Les officiers de santé ne peuvent pratiquer les interventions lourdes comme les trépanations ou les césariennes réservées aux docteurs en médecine.

Le docteur installé en campagne

Détenteur du diplôme de docteur en médecine, le jeune médecin pouvait s'installer n'importe où en France sans restriction.

Il est un personnage respecté du village, au même titre que l'instituteur ou le prêtre. Il provient en majorité des classes moyennes aisées de la bourgeoisie, propriétaires, marchands et

professions libérales, avec des revenus en parallèle, ce qui est une bonne chose, car les honoraires médicaux ne sont pas toujours réglés sur le champ, les factures étant souvent envoyées aux Rameaux et à la Saint Martin.

Le corps médical commence à investir le territoire français, un peu comme des missionnaires qui avancent en terre inexplorée. Enfin la population rurale peut espérer profiter d'une médecine.

LA FORMATION DU MEDECIN DE CAMPAGNE

Le coût de l'inscription est de l'ordre de 1 000 Francs et nécessite un certificat de bonne vie et de bonnes mœurs. La durée des études est de 4 années avec 5 examens publics et une thèse.

Le 31 juillet 1893, on assiste à l'introduction avant l'entrée en faculté d'une année d'études scientifiques fondamentales axée sur la physique, la chimie et les sciences naturelles (PCN) sous la forme de travaux pratiques.

Puis en 1934 apparaît le certificat de physique, chimie, biologie (PCB).

C'est en 1960 que le PCB et la première année de médecine sont condensés en une année de certificat préparatoire aux études médicales (CPEM) et la durée totale ainsi ramenée à six ans. Puis en 1969, elle sera de nouveau portée à 7 ans avec le PCEM 1 et 2. (De nos jours, la durée de l'enseignement de médecine générale est de 9 années).

Le numerus clausus, fixé la première fois le 12 juillet 1971 par arrêté interministériel, fixe le nombre de médecins deux années à l'avance. Le nombre de nouveaux admis passe de 7 912 pour la rentrée 1979, à environ 3 500 en 1992. On pense à l'époque que les dépenses de santé peuvent être mieux maîtrisées par un contrôle de l'offre. En 2017, il était de 8 205 étudiants et sa suppression est un sujet d'actualité qui fait débat.

Avant la deuxième guerre mondiale, les seuls spécialistes existants étaient les ophtalmologues, les oto-rhino-laryngologues et les stomatologues. Les docteurs en médecine, quant à eux, sont soit des médecins généralistes, soit des chirurgiens, soit des accoucheurs.

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN DE CAMPAGNE

Les freins à l'installation en zone rurale sont nombreux : un exercice plus solitaire de la médecine qu'en ville, une charge de travail plus lourde, une permanence des soins plus exigeante sont autant de raisons qui font que la médecine de campagne semble à beaucoup relever du sacerdoce.

Plus qu'un autre, le médecin qui s'installe en campagne doit effectivement faire face à des hostilités multiples : la concurrence des guérisseurs, panseurs, magnétiseurs et autres rebouteux ; la résignation et les superstitions bien ancrées dans les régions les plus reculées; et pire parfois, l'opposition de confrères déjà en place qui craignent l'effritement de leur notabilité.

La médecine Rurale



Cependant, le quotidien du médecin de campagne évolue avec le temps. Tant les conditions d'exercice que la pratique ont évolué avec les améliorations techniques et le progrès de la science. Peu à peu, le médecin de campagne gagne des attributions particulières qui font de lui un important intervenant en santé publique.

Le lieu d'exercice et d'habitation

Le cabinet et logement du médecin ne fait souvent qu'un. Au début du XIX^e siècle, il n'existe pas encore d'heures de consultation fixes et les patients attendent soit dans le salon, soit à l'extérieur. Le médecin reçoit les premiers patients très tôt le matin et très tard le soir après le travail, ou encore le dimanche après la messe. Les consultations se font le plus souvent dans la pièce d'habitation.

Très souvent, c'est l'épouse qui reçoit les patients, tient les comptes et s'occupe du suivi du paiement des honoraires.

Il n'est pas rare qu'un commissionnaire apporte par écrit ou oralement la description des maux d'une personne et qu'ainsi le médecin rédige une ordonnance sans avoir vu le patient.

Le matériel à disposition

Très rudimentaire au début du XIX^e siècle, la trousse médicale augmente régulièrement au fil des découvertes,

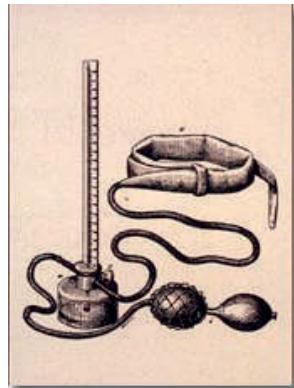


telles que le stéthoscope en 1820 et le sphygmomanomètre (ancêtre du tensiomètre) en 1890.

Elle est finalement complétée par une pharmacie portative pour les soins urgents.

La pharmacopée

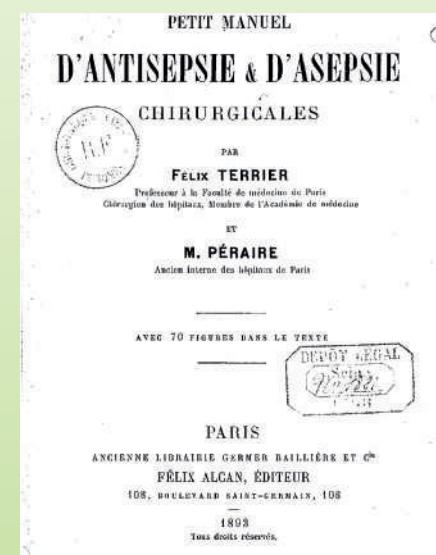
Au début du XIX^e siècle, il y avait très peu de pharmacie dans le monde rural. Le médecin de campagne avait le droit selon l'article 27 de la loi du 21 germinal an XI (1^{er} avril 1803) de fournir au patient des médicaments simples ou composés sans pour autant pouvoir tenir officine ouverte et uniquement dans les régions rurales dépourvues de pharmacies. Ainsi, le médecin propharmacien s'approvisionnait chez le grossiste ou droguiste et cultivait souvent quelques plantes médicinales dans son jardin.



Riva-Rocci's sphygmomanometer (1896)



A partir de 1850, l'industrialisation permet de doser soigneusement les médicaments sous forme des pilules, poudres, dragées. Bientôt des substances chimiques simples et efficaces apparaissent sur le marché ainsi que les injections hypodermiques grâce aux nouvelles seringues.



Le règne de l'antisepsie débute avec l'alcool camphré et l'acide phénique en solution ou en vaporisation avec de bons résultats pour le nettoyage de plaie et du champ opératoire.

Pour le linge, les lits et les meubles on utilisait le chlore et le soufre.

L'asepsie permet des interventions chirurgicales plus lourdes.

La médecine Rurale



Jusqu'au XIX^e siècle, pour soulager la douleur, on utilise l'opium, issu du pavot jusqu'à l'arrivée de la mandragore et de la belladone.

On connaît déjà en 1772 le protoxyde d'azote et les sulfixiques en 1792.



l'aide de la cocaïne à partir de 1884 pour la petite chirurgie. La cocaïne fut remplacée par la novocaine, elle-même remplacée finalement par la xylocaïne encore utilisée de nos jours.

Les revenus et honoraires

Au XIX^e siècle, le revenu des médecins est très variable. Il existe de nombreux impayés et le médecin se voit souvent contraint d'accepter des comestibles aux lieux et place d'un règlement en liquide.

Les honoraires sont fixés par le médecin selon différents critères dont fait partie la fortune du patient et le nombre de visites. On paye souvent à l'avance.

La faiblesse des revenus des médecins reflète le manque d'argent de leurs malades. Après 1848, le médecin ordinaire refuse de faire plus longtemps les frais de la médicalisation en prodiguant bénévolement des soins aux plus démunis. Il existe dédommagements et indemnités dans le cadre d'un système d'assistance qu'il demande à l'Etat d'organiser.

Différentes mesures commencent à voir le jour :

- Lutte contre l'exercice illégal de la médecine
- Sélection stricte des futurs médecins en augmentant leur durée d'études
- Abandon du système des officiers de santé

Avec l'industrialisation et devant une main d'œuvre en quantité limitée, on assiste à la naissance de l'assistance médicale, des sociétés de secours mutuels et des assurances accidents.

On assiste également aux négociations entre les sociétés de secours mutuels et les différentes associations de médecins autour des tarifs d'honoraires de leurs assurés qui sont évidemment bien inférieurs à ceux pratiqués en ambulant. Bientôt se joignent à eux les hospices et hôpitaux, les sociétés de charité maternelle et les services municipaux par quartier.

Avec le libre choix du médecin associé à un enrichissement global de la société française, on remarque une nette augmentation des honoraires des docteurs en médecine.

Au courant du second empire, la médecine rurale des pauvres est réorganisée complètement avec une gratuité des consultations pour les indigents des campagnes. Le début de ce mouvement se situe en 1854 et son apogée en 1868 avec à ce moment 52 départements soit 15000 communes et plus de 700 000 indigents qui coûtent plus de un million et demi de francs à partager entre médecins, pharmaciens et le secours alimentaire. L'argent provient des communes, des départements, du gouvernement et des personnes charitables tout comme des bureaux de bienfaisance. Cependant, ce système coûte trop cher et en plus il existe une disparité énorme entre les différentes régions au fil du temps.

Au cours de la troisième République fût créée avec la loi du 15 juillet 1893 l'assistance médicale gratuite pour les indigents au milieu rural dans 63 départements.

Finalement, ce sera un certain Docteur Henri JEANNE qui proposera en 1897 au « Concours Médical », un essai de tarif national des honoraires médicaux, résultats de l'analyse des différents tarifs des quatre coins de France qui lui étaient envoyés par différentes associations de médecins.

C'est à partir de ce moment que cette tarification des honoraires médicaux entre réellement en usage.

En 1927 est adoptée la Charte de médecine libérale : liberté de choix du médecin par le malade, liberté de prescription, respect du secret professionnel, contrôle des malades par les caisses (et des médecins par leur syndicat) et liberté des tarifs.

Puis est apparue la protection sociale, en 1930, mais surtout Sécurité sociale en 1945 et l'institution du conventionnement en 1960 : les médecins doivent respecter les tarifs et les caisses s'engagent à rembourser les honoraires sur la base des tarifs inscrits dans la convention.

Les visites à domicile

Au début du XIX^e siècle, les médecins vont plus souvent chez les patients que ceux-ci ne viennent chez le médecin. Les distances sont parfois importantes et le médecin doit connaître la région par cœur.

Il doit posséder un cheval solide et sûr, et, dès que son budget le permet, un cabriolet pour les visites de nuit et d'hiver. D'autre part, les routes n'étant pas sûres, il est important d'emporter un ou deux pistolets...

La médecine Rurale



Vue la pratique importante des visites à domicile, l'habit du médecin de campagne se rapproche de celui des paysans pour des raisons de commodité : traverser la boue en redingote n'est pas chose aisée, l'habit doit être fonctionnel. Apparaissent les bottes et les guêtres, les chapeaux larges qui protègent de la pluie, les vestes de chasse, les capuchons et pelisses en fourrure ou peau de mouton pour l'hiver.

Dans la voiture, un tablier en cuir fait office de protection contre le froid.



L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Vers le milieu du XX^e siècle, on voit s'entamer une mouvance de dépeuplement des campagnes vers les grandes villes. Le médecin suivra bien évidemment les patients qui s'entassent dans les agglomérations. D'après une enquête menée sur l'évolution, au cours de plusieurs décennies, des carrières et de la vie professionnelle des médecins français nés entre 1897 et 1930, 30 % des premières installations des médecins libéraux se font en milieu rural contre 63 % en milieu urbain et 7 % dans un milieu qu'ils décrivent comme mixte.

La disparition de certaines maladies, l'apparition de nouvelles et la recrudescence d'autres (diabète, allergies, stress), probablement liées à notre mode de vie, de même que l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population ont changé le paysage médical.

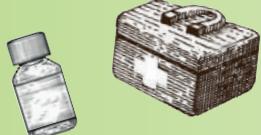
Dans le même temps, l'essor de la vaccination et des campagnes de prévention, les progrès de l'imagerie médicale (échographie, IRM...), des techniques d'exploration (endoscopie...), et de la chirurgie et l'apparition de nouveaux médicaments très efficaces ont permis de mieux connaître et de mieux combattre les maladies

Tout cela a profondément modifié la pratique de la médecine. Cependant aujourd'hui, l'image du médecin de famille disponible à toute heure ne fait plus recette.

Les jeunes médecins souhaitent préserver leur vie privée et travailler avec des équipes pluridisciplinaires et complémentaires (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...), d'où l'essor des maisons médicales.

Bibliographie :

- Thèse pour obtenir le grade de docteur en médecine, présentée et soutenue publiquement dans le cadre du troisième cycle de médecine générale par Monsieur Roland D'AMICO, le 14 décembre 2005 : « Le métier de médecin rural en France. Historique depuis la Révolution Française. Enquête sur l'état des lieux et les perspectives futures. »
- « Analyse historique et économique de la médecine libérale de la révolution à nos jours » par Frédéric BIZARD
- « Image de la médecine rurale et médicalisation des campagnes dans les années cinquante et soixante. L'exemple de la Bretagne » par Thierry FILLAUT



La médecine Rurale



● LA MÉDECINE À GRIÈGES

COUPS DE CHAPEAU



Dr Philippe PRUDHON

Gustave Lambert avec comme praticien le docteur Danielle BARBE. Elle exercera jusqu'en 1983, date à laquelle, le docteur Yves SUBILEAU, après avoir effectué ses études d'odontologie à la faculté de Lyon et exercé pendant 2 ans à Caen, prendra sa succession.

En 1991 il fera construire son propre cabinet au 551 Grande-Rue, où il pratiquera jusqu'au 30 septembre 2018.

**Nous souhaitons, au nom de la municipalité et de tous leurs patients,
les remercier vivement et leur souhaiter une bonne retraite !**

En 1980, M. Michel JURQUET achète, juste à côté du cabinet du docteur PRUDHON (au 97 Grande-Rue), un ancien jardin potager et y implante la pharmacie de Grièges. L'officine sera ensuite revendue à Mme Catherine BOILLON en 1990, qui la déplacera sur son lieu actuel, dans les locaux du centre commercial mis à disposition par la commune. Elle sera reprise en 2009 par M. Jean-Michel GRIZARD.

En 1989, Mme Claudine CORNIN, kinésithérapeute et ostéopathe implante son cabinet juste à côté de la pharmacie. Trois autres kinésithérapeutes, Mme Elodie KAPOUYAN, M. Benjamin BALLOT et Mme Céline PERRY se succèderont à ses côtés, jusqu'à ce qu'elle transfère son cabinet, à son domicile, à Cormoranche en 2013.

En 2007, Mmes Céline CLARY et Amandine VERNE, orthophonistes s'installeront quelques temps à Grièges au 97 Grande-Rue pour ensuite poursuivre leur carrière sous d'autres cieux.

En 2011, Marion VILLARD, ostéopathe, native de Grièges, ouvre son cabinet au 305 Grande Rue, ainsi que Catherine BOINON, infirmière, au 452. Cette dernière fondera le cabinet infirmier de Grièges en 2014, avec Stéphanie FEYEUR, bientôt rejoints par Sandrine BOURLIONNE, en 2015.

EN 1979, s'installe le tout premier médecin de Grièges : le docteur Philippe PRUDHON.

Diplômé de la faculté de médecine de Lyon en 1978, il souhaite exercer en milieu rural et choisit Grièges. Jusqu'en 1987, son cabinet se trouve dans la Grande rue, pour ensuite déménager route de Mâcon.

Il fera toute sa vie professionnelle dans notre commune, de janvier 1979 à décembre 2017, soit 39 années de dévotion à ses patients.

C'est également en 1979 que la commune de Grièges voit son premier cabinet dentaire ouvrir dans un local appartenant à M. BONNAT, au 14 rue



Dr Yves SUBILEAU

En 2017, Célia LEBRET, orthophoniste, s'installe à son tour à côté de la pharmacie, venant ainsi compléter l'offre de soin d'une compétence très recherchée de nos jours.

Depuis son ouverture, toutes ont emménagé à l'espace de soins, au 437 Grande-Rue.

En cette fin d'année 2018, nous avons la chance d'accueillir les docteurs Pedro LUIS, médecin généraliste et Bassel KAYSSIEH, chirurgien-dentiste, qui prennent ainsi le relais de nos deux pionniers, les docteurs PRUDHON et SUBILEAU.



Vie associative

● LISTE DES ASSOCIATIONS

CULTURE

Chaud comme la Bresse

Maxime CHARVET
06 70 64 11 20

Comité de Jumelage
(responsables pour la commune)

Jean VITAL
03 85 31 52 47

Histoire et Patrimoine

Christophe FRISÉ
03 85 23 15 88

Sauvegarde et Restauration
de la Chapelle St-Gengoult
(en sommeil)

Yves BAJAT
03 85 51 92 45

Jean MATHEY
03 85 31 66 81

LOISIRS

Activités Loisirs et Traditions

Denise BRUNET
03 85 31 56 31

Association Familles Rurales

Nathalie FRISÉ
03 85 23 15 88

Club de l'Amitié

Yvette GONCLAVÈS
03 85 31 75 43

Association des Jeunes de Grièges (AJG)

Léo MINGRET
03 85 23 17 04

Comité des Fêtes

Thibaut THILLET
06 13 29 38 19

Interclasses

Jean-François NUGUET
03 85 31 71 21

PÉRISCOLAIRE

Garderie Périscolaire

Carine MENARD
03 85 31 57 29

OGEC (Organisme de
Gestion des Ecoles Catholiques)

Claudine FERREIRA
03 85 38 24 73

Restaurant Scolaire

Elise DRAPIER
06 59 04 56 28

Sou des Ecoles

Cindy HULEUX
06 66 00 29 16

SPORTS

Amicale Boule de Grièges

Henri LEMONON
03 85 36 23 76

Assoc. Sportive Grièges Cyclo
(ASGC)

Marcel BOILLON
06 87 35 30 29

Assoc. Sportive Grièges
Pont-de-Veyle (ASGPV)

Arnaud LAMPS
06 76 97 60 85

Boxing Club Grièges

Pierre VINCEROT
06 88 88 85 74

Moto-Club Pierre Torrion

Christophe COMAS
03 85 32 97 60

Société de Chasse

Jean-Pierre MORIER
03 85 31 74 18

Société de Pêche

Jackie LAURENT
03 85 31 50 57

AUTRES

Amicale Sapeurs-Pompiers

Karine TISON
06 03 72 00 24

Au Détour d'un Chemin

Marie-Agnès GUIGUE
06 38 68 00 93

Assoc. de Protection des
Habitants de Grièges
(en sommeil)

Gérard DRUGUET
03 85 31 62 07

Cantonaide
(responsable communal)

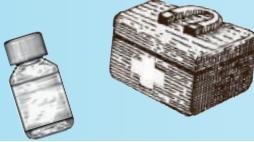
Monique MYCEK
06 23 90 13 27

Comité de fleurissement

Guy BOYER
03 85 35 14 85

Prévoyance Chevaline

Daniel BROUER
03 85 36 20 50



● COMITÉ DES FÊTES

Chaque année, les 15 membres dynamiques du Comité des Fêtes s'investissent dans l'organisation de plusieurs manifestations.



Le Comité des Fêtes s'active pour maintenir l'animation et les festivités dans la commune et a toujours besoin de nouveaux membres pour garantir le succès de chaque manifestation.

En 2018, l'équipe du Comité des Fêtes vous a proposé :

LA VOGUE DU VILLAGE AVEC :

Le samedi : un thé dansant en après-midi suivi de jeux pour les enfants des écoles primaires de la commune.

Nous avons, une nouvelle fois, pu compter sur la participation active et l'aide de l'Association des Jeunes de Grièges que nous remercions vivement.

Le dimanche : le marché des saveurs et de l'artisanat et la vogue. Les balades en calèche, grâce à la présence de Cruzilles Horse, ainsi que la maquilleuse ont été très appréciées des enfants et des parents !

Le groupe Phil Armo avec son PianAutomate a su mettre, malgré une météo peu clémente, une belle ambiance, grâce à une musique joyeuse, des costumes rigolos et une animation autour des ballons sculptés.



Le marché de l'artisanat et des saveurs est également un moment de découverte et de dégustation apprécié de tous.

Le dimanche midi, la traditionnelle tartiflette a été servie à la salle des fêtes, avec la participation de la Commission Animation de la mairie de Grièges.

Nous comptons sur vous l'année prochaine et pour les nouveaux venus, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

La 30^{ème} course de SOLEX A FAIT VIBRER LE VILLAGE

Cette 30^{ème} course de Solex a été un moment fort pour toute l'équipe du Comité des Fêtes ainsi que pour tous les participants de cette épreuve.

C'est dans une ambiance conviviale et enjouée que 37 équipages ont pris le départ de ces 6 heures d'endurance.

La bonne entente et l'amitié entre tous les acteurs de la course font de cette manifestation un véritable succès.

Au fil des années une amitié s'est formée entre les concurrents, alliant le respect et l'esprit sportif prôné par l'UFOLEP. Cette manifestation se déroule grâce à :



- La présence d'un animateur local qui, par ses commentaires, passionne le public en apportant des détails sur la course.
- Aux différents commissaires présents autour du circuit et sans qui la course n'aurait pas lieu.
- Le classement au fil des tours permettant à chacun d'apprécier au mieux la course et d'encourager les équipes.



Un tel succès ne serait possible sans une bonne organisation. Aussi, le Comité des Fêtes fait appel à d'autres bénévoles et particulièrement à la Commission Animation du Conseil Municipal. Ce partenariat est essentiel à notre volonté commune d'apporter divertissements et moments de rencontre aux Griègeois.



Thibaut THILLET



● COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement la municipalité, les nombreux sponsors pour leur aide financière et l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.



LES MANIFESTATIONS EN 2019 :

SAMEDI 11 MAI – DIMANCHE 12 MAI : GRIEGES EN FETE

SAMEDI 24 AOUT : course de solex

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Comite des fêtes de Grièges

UNE AUTRE FONCTION DU COMITÉ DES FÊTES EST LA LOCATION DE MATÉRIEL AUX PARTICULIERS.

Nous mettons en location un certain nombre d'équipements décrits dans la liste ci-après.

Les horaires d'enlèvement et de restitution du matériel doivent IMPERATIVEMENT être respectés pour faciliter la tâche du bénévole responsable.

MATÉRIEL EN LOCATION :

• 14 tables de 4 m avec tréteaux	3,00€
• 8 tables de 3 m avec tréteaux	3,00€
• 24 bancs de 4 m	0,80€
• 26 tables pliantes de 2,20m	3,00€
• 40 bancs pliants de 2,20m	0,80€
• 100 chaises plastiques	0,30€
• 2 cafetières (100 tasses)	8,00€
• 1 friteuse à gaz	8,00€
• 1 friteuse électrique (5 litres)	8,00€
• 4 parasols	10,00€

Prêt du matériel gratuit pour les associations du village.

Participation de 10€ pour les fêtes de quartier et de 20€ pour les associations extérieures au village.

Contact : Jean-Pierre CHARDIGNY au 06 69 22 47 18

Merci de réserver votre location minimum quinze jours avant votre manifestation.

Enlèvement du matériel : VENDREDI à 17 heures. Aucun matériel ne sera délivré en dehors de cet horaire.

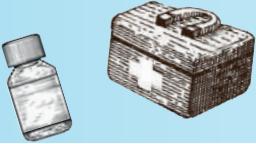
Retour du matériel : LUNDI à 17 heures.

Un chèque de caution de 76 euros à l'ordre du Comité des Fêtes est demandé pour toute location. Il est obligatoire pour chaque retrait.

MATÉRIEL RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS

LOCALES :

- 1 cafetière (uniquement à la salle polyvalente)
- 1 cafetière itinérante
- 2 crêpes party
- 1 bouilloire
- parasols chauffants
- 1 chapiteau (chèque de caution de 1000 euros à l'ordre du Comité des Fêtes et une attestation d'assurance Responsabilité Civile). Différentes combinaisons possibles : 8m x 5m et 4m x 5m ou 12m x 5m
- 2 gaufriers
- 1 chauffe-saucisses
- 1 plancha fournie sans la bouteille de gaz. (Etablir 2 chèques de caution à l'ordre du Comité des Fêtes : 100 € pour le nettoyage et 500€ pour le matériel).



● COMITÉ DE FLEURISSEMENT



Malgré la forte chaleur et la sécheresse de cet été 2018, les fleurs ont été magnifiques grâce à l'investissement de tous. L'arrosage et le désherbage ont été assurés par les employés municipaux et les bénévoles. Les plantations et l'entretien des massifs ont fortement mobilisé les membres de notre association qui ont donné beaucoup de leur temps.

Les manifestations ont permis de dégager des bénéfices qui ont été investis dans l'achat de fleurs, en complément de la subvention municipale.

En 2019, nous prévoyons de les reconduire avec un concours de belote le 16 février, un concours de pétanque le 2 août et un concours de belote coinchée en octobre.

Nous comptons sur votre participation !!!

Le comité de fleurissement compte 15 membres et toutes les personnes désirant nous rejoindre sont les bienvenues.

Au nom du comité de fleurissement je vous souhaite une bonne année 2019.



Guy BOYER



● CLUB DE L'AMITIÉ



Le club de l'Amitié est ouvert à toute personne de plus de 60 ans souhaitant partager des moments de convivialité, de sympathie et d'échanges autour de jeux de société, belote, tarot, scrabble, triomino, etc. ; l'après-midi se termine par une collation.

Nos rencontres ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, de 13h45 à 17h45 de septembre à mai à la salle polyvalente.

Cette saison 2017-2018, nous étions 42 adhérents, dont 6 nouveaux.

Notre trésorerie est alimentée par la cotisation des adhérents, et le bénéfice des concours de belote et de coinche.

Notre repas d'automne a eu lieu au restaurant « chez la Mère Martinet » à Cormoranche-sur-Saône et celui de fin de saison au restaurant « la Fourchette Bressane » à Perrex.

Le club remercie la municipalité pour la manipulation des tables et chaises par les agents lors de ses rencontres.

Après la période estivale, nous avons repris nos activités le mardi 11 septembre 2018.

Tout retraité désirant partager un moment convivial au sein du club sera le bienvenu. Les inscriptions se font toute l'année.

Bonne année 2019 à tous !

Manifestations 2018-2019 :

- Mardi 4 décembre 2018 : concours de belote à la vache.
- Mardi 2 avril 2019 : concours de belote coinchée.
- Mardi 3 décembre 2019 : concours de belote à la vache.



Yvette GONCLAVES

Composition du bureau :

Présidente : Yvette GONCLAVES

Vice-Président : Jean BOUCHY

Trésorière : Ginette DESMARIS

Secrétaire : Jeannine BROYER

Membres actifs : Bernadette BOURDON, Gérard DESROCHES, Lucien PIONIN, Rose PIONIN et Marc RUDE



Vie associative

● ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le mouvement Familles Rurales a été créé en France il y a plus de 70 ans avec 45 000 bénévoles et 20 000 salariés qui imaginent, créent, développent des services pour les personnes en milieu rural dans un esprit d'échange et de convivialité. A notre niveau, à Grièges, c'est pour toutes ces convictions que nous adhérons à la fédération Familles Rurales depuis plus de 66 ans avec 114 familles adhérentes pour 2018.

Notre association est toujours gérée en deux commissions :

PREMIERE COMMISSION :

- Soutien au relais assistantes maternelles « Les Kokinou » avec commandes de matériel éducatif pour les assistantes maternelles et les parents d'enfants accueillis dans les structures petite enfance de la Communauté de Communes de la Veyle.
- Organisation de la bourse de puériculture à Laiz
- Tenue de conférences sur différents thèmes.

Composition de cette commission :

Présidente : Nathalie FRISÉ

Secrétaire : Virginie TEPPE

Trésorière : Agnès NUGUET

Je profite de ces quelques mots pour remercier très sincèrement Cédric et Barbara CORSIN pour leur implication dans notre association pendant plus de 10 ans.

DEUXIEME COMMISSION : Les activités de loisir

Toutes nos activités de l'année passée ont été reconduites avec succès. En plus de cela pour la rentrée 2018, il a été mis en place une nouvelle activité très en vogue actuellement le « training day », entraînement intensif avec l'enchaînement dans un temps imparti d'exercices variés et ludiques qui mobilisent tous les muscles.

Nous proposons :

- Danse : le lundi de 17h à 22h suivant l'âge, avec Carlita DOS SANTOS, professeur diplômé qui travaille depuis des années à la Fred Danse Académie de Péronnas. L'an passé, toutes nos danseuses ont pu participer, à l'école de danse de Péronnas, au « Défi Team Choréo » regroupant différentes associations de l'Ain. Nos élèves ont aussi participé au grand gala de la Fred Danse Académie à Ainterexpo.

Responsable d'activité : Annick GRÉMY

- L.I.A. : le lundi de 19h30 à 20h20 avec Mickaël CRÉGNIOT, éducateur sportif.

Responsable d'activité : Virginie SAUZE

- Step : le lundi de 20h30 à 21h30 avec Mickaël CRÉGNIOT, éducateur sportif.

Responsable d'activité : Clémentine SCHMITT



- Hip Hop : le mercredi de 17h30 à 19h30 selon le niveau débutant ou confirmé avec Mickaël SCHOLL.

Responsable d'activité : Agnès NUGUET

- Qi Gong : le mercredi de 18h30 à 20h40, deux créneaux d'une heure selon vos disponibilités, avec Alain ROBERT de l'institut européen de Qi Gong.

Responsable d'activité : Michelle BOURBON

- Gym douce : le jeudi de 18h20 à 19h10 avec Mickaël CRÉGNIOT, éducateur sportif.

Responsable d'activité : Clotilde SOMMIER

- Training Day : le jeudi de 19h30 à 20h avec Mickaël CRÉGNIOT, éducateur sportif.

Responsable d'activité : Virginie SAUZE



J'en profite pour remercier nos différents partenaires, à savoir la municipalité de Grièges pour la mise à disposition des différentes salles de la commune pour la pratique de nos activités et la Communauté de Communes de la Veyle pour son soutien financier envers nos jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans.

Composition du bureau de cette commission :

Présidente : Nathalie FRISÉ

Nathalie FRISÉ

Vice-Présidente : Clotilde SOMMIER

Secrétaire : Sandra DUFLOUX

Vice-Secrétaire : Annick GRÉMY

Trésorière : Agnès NUGUET

Vice-Trésorière : Marie Jeanne PAUGET-BARBER

La fête de notre association, qui s'est déroulée le samedi 30 juin 2018, a eu un vif succès avec son gala de danse, mais aussi des démonstrations de step, de L.I.A. et de hip-hop.

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, nos bénévoles ont eu le plaisir d'aller à la rencontre de 12 nouvelles mamans pour leur offrir une plante et souhaiter la bienvenue à leur bébé.

Encore une année bien remplie avec le vide dressing qui a eu lieu le 21 octobre 2018 et que nous organisons désormais une année sur deux .

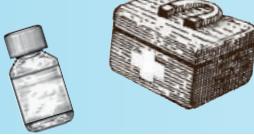
Je remercie du fond du cœur tous les bénévoles pour le temps passé soit en réunion soit sur le terrain pour le bon déroulement de nos manifestations.

MANIFESTATIONS A VENIR POUR 2019 :

- Vœux de l'association le vendredi 18 janvier à 19h
- Bourse de puériculture à Laiz le dimanche 14 avril
- Fête de l'association le samedi 29 juin à 20h30
- Assemblé générale et inscriptions pour les activités 2019-2020 le samedi 21 septembre à 10h30
- Puces des cuisinières le dimanche 20 octobre

Pour conclure, toute l'équipe de l'association Familles Rurales vous souhaite une belle et heureuse année 2019 à vous et à vos proches.





● RESTAURANT SCOLAIRE

L'association du Restaurant Scolaire de Grièges est une association de parents d'élèves bénévoles permettant d'accueillir les enfants du Groupe Scolaire et de l'Ecole Sainte-Thérèse tous les jours scolaires pour le déjeuner.

Céline NAVOIZAT prépare chaque jour des repas équilibrés avec l'aide de Véronique, Martine, Odile et des Sylvie. Le bureau tient à remercier le personnel du restaurant scolaire pour son investissement, la qualité de son travail ainsi que son implication et sa participation lors des manifestations de l'association.

Des repas à thèmes sont organisés tout au long de l'année (Halloween, Américain, Crêpes, Chinois), ainsi que des pique-niques.

La traditionnelle vente à emporter de jambon et de kebab sera reconduite cette année au moment du carnaval. La tombola du père Noël sera de nouveau organisée cette année. Ces manifestations nous permettent de récolter des fonds pour maintenir le coût des repas.

Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité de Grièges qui nous met à disposition les locaux ainsi que le parc de la mairie pour l'organisation des pique-niques de fin d'année mais aussi tout particulièrement les membres du bureau pour leur implication auprès des enfants et de l'association.

Tous les membres de l'association du Restaurant Scolaire présentent à tous les Griégeois leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Chiffres Clés :

2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
113 Repas/jour	120 Repas/jour	123 Repas/jour	120 Repas /jour	130 Repas/jour
15822 Repas/ an	16460 Repas/ an	17248 Repas/an	16500 repas /an	17900 Repas/an

Repas réservé : 3,75 € HT – Repas non réservé : 5 € HT

Composition du Bureau :

- Présidente : Elise DRAPIER
- Trésorière : Marie-Jeanne PAUGET BARBER
- Secrétaire : Emilie CHOMAT
- Gestion des réservations & Facturation : Olivier CROZATIER

Info Pratique-Location de vaisselle :

Le Restaurant Scolaire propose également un service de location de vaisselle aux particuliers et aux associations. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Céline NAVOIZAT au 03 85 31 61 79 de 9h à 11 h les jours d'école.



Grégory CORSIN

SATISFACTION D'UNE EXPERIENCE

Le bénévolat est une expérience ultra enrichissante dans la vie. On tisse des liens sociaux, on se fait des amis, on participe à la richesse et au développement de sa commune ou de la société, on prend confiance en soi et on accomplit des challenges ensemble. Le bénévolat permet de s'épanouir personnellement.

Malheureusement, trop peu de personnes osent s'engager. Il faut prendre conscience de l'intérêt des associations dans nos communes qui manquent de membres.

Merci aux membres et à l'équipe du restaurant scolaire pour ces sept années passées et bonne continuation.

Grégory CORSIN, Président bénévole sortant du Restaurant Scolaire

Vie associative

● GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire organise l'accueil des enfants avant et après la classe (en période scolaire). L'objectif de ce service est de répondre aux besoins de garde des familles avec un accueil de qualité prodigué par des personnes qualifiées.

Deux services vous sont proposés :

LA GARDERIE :

- Horaires :
- Lundi, mardi et jeudi : 7h- 9h / 16h30-19h
- Vendredi : 7h- 9h / 16h30-18h30
- Coût : 1€ la demi-heure



L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Les lundis, mardis et jeudis

Horaires : 16h45 à 17h15 et/ou 17h15 à 17h45

Sur réservation uniquement, coût de 1.50€ la demi-heure.



Carine MENARD

Agnès PIN



INFORMATIONS :

Lieu d'accueil : Ecole Sainte Thérèse de Grièges
- Grande Rue à Grièges

Responsables : Carine MENARD et Agnès PIN

Coordonnées : 03 85 31 57 29

Email : garderieperiscolaire.grieges@orange.fr



● MOTO CLUB DE LA PIERRE TORRION

Le moto-club de la Pierre Torrion a réuni 48 licenciés cette année.

Une course a été organisée en 2018, la course UFOLEP Bourgogne qui a eu lieu le 1er mai. Elle a réuni 6 catégories différentes ainsi que les éducatifs.



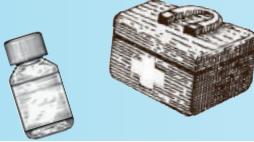
Pour la deuxième fois depuis son existence, le club a également organisé un loto en janvier 2018.

Un Griègeois Champion de Bourgogne et 1^{er} au championnat de France UFOLEP : Mathis ORPEL,

résidant à Grièges, a terminé cette année encore 1^{er} au championnat UFOLEP Bourgogne.



Les 11 et 12 Août derniers, s'est déroulé le Super Trophée de France à Venarey-les-Laumes, en Bourgogne, réunissant les meilleurs pilotes de chaque région. Le moto-club Griégeois a, quant à lui, présenté 4 pilotes : Thierry PENIN en vétéran, Victor SIGNORET en solo CD, Adrien TALON en solo B, Mathis ORPEL en solo A. 3 des pilotes se sont qualifiés pour la finale. Thierry PENIN termine 9^e, Victor SIGNORET fini 33^e et Mathis ORPEL monte sur le podium en terminant à la 1^{ère} place et remportant ainsi le titre de Champion de France.



● SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Composition du bureau :

Présidente : HULEUX Cindy
 Vice-présidente : PAUGET-BARBER Marie-Jeanne
 Trésorier : GOMES Antoine
 Vice-trésorière : DUCAROUGE Laetitia
 Secrétaire : RENAUD Fanny
 Vice-secrétaire : BRUN Stéphanie



Cindy HULEUX

Membres actifs :

BAILLY Ludovic, BELLAVOINE Olivier, CHABLAIS Nicolas, CLERC Marion, CROZATIER Marie Thérèse, GOMEZ Emilie, GRAS Laetitia, GUIDARD Dorothée, MARTIN Isabelle, MERKLIN Clara, MOLARD Maxence, NICOLLE Audrey, NICOLLE Eric, PENINGUY Maxime, PEPIN Sarah, PONCET Angélique, TOBELEM Maxime.

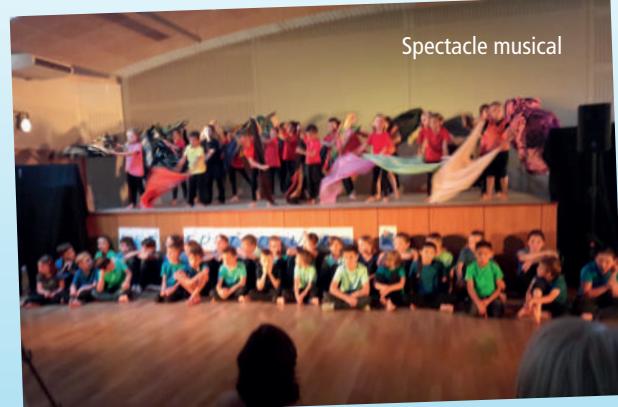
Cette année, nous avons eu le départ de notre vice-présidente, Annick GRÉMY, et nous la remercions pour son dévouement et son implication dans l'association. Nous avons donc dû renouveler une petite partie du bureau et nous avons de nouveaux membres. Nous formons une belle équipe motivée et dynamique, prête à réaliser des manifestations pour les enfants !

L'association du Sou des écoles de Grièges organise diverses manifestations afin de financer de petits achats et des activités pédagogiques. Tous les bénéfices sont attribués au profit des enfants de l'école.

Ainsi, l'année 2017-2018, nous avons financé :

- l'affiliation à la FOL (assurance)
- le spectacle de Noël et les cadeaux pour les maternelles
- la sortie scolaire pour les maternelles
- l'organisation d'un spectacle musical par et pour les élèves de primaire
- les dictionnaires (français et anglais) pour les élèves de CM2 qui entrent en 6^{ème}

Nous remercions les enseignants pour leur aide et leur participation active à nos projets.



Nous tenons aussi à signaler que nous mettons tout notre cœur dans nos manifestations afin qu'il n'y ait aucune discrimination sociale entre les enfants. Effectivement certaines familles ne pourraient profiter des sorties, si celles-ci n'étaient pas financées par le Sou. Nous sommes donc heureux et fiers que tous nos élèves puissent profiter de ces beaux projets.

Les dates à retenir en 2019:

17 mars : Vide-dressing et Vente à emporter
 13 septembre : Assemblée Générale
 13 octobre : Loto
 24 novembre : Bourse aux jouets

Dès à présent, réservez ces dates, les enfants comptent sur vous !!!!



Vous pouvez également découvrir notre association sur le site : www.soudegriges.asso.st ou notre page Facebook : Sou des Ecoles Grièges

Vie associative

● OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'école Sainte-Thérèse est gérée par l'OGEC : l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. L'OGEC est au service de l'école et a pour mission de donner à l'établissement les moyens de mettre en œuvre son projet éducatif, pédagogique et pastoral, décidé par le chef d'établissement et l'équipe enseignante.

Nous aidons au financement des projets à court, moyen et long terme, ce qui permet à nos enfants d'acquérir les bases élémentaires et les valeurs sociales indispensables pour entrer progressivement dans la vie.

L'OGEC prend en charge :

Les sorties scolaires :

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les enfants ont pu profiter de :

- Une journée avec visite du théâtre de Mâcon le matin et séance de cinéma l'après-midi
- D'activités vertes au magasin Gamm Vert
- Une journée avec visite du vieux Lyon et spectacle de Guignol
- Deux spectacles au sein de l'établissement

Les 3 intervenants extérieurs :

- Anne MOQUE professeur diplômé en musique 1 semaine sur 2
- Tania COUSIN professeur diplômé d'Anglais tous les vendredis
- Elodie VANNIER professeur diplômé de sport tous les lundis

Le personnel :

Le personnel d'entretien, l'ATSEM, la surveillance de la sieste et de la garderie et la rémunération du poste de directrice.

Les travaux :

- Réfection des façades
- Mise aux normes des locaux
- Travaux d'entretien de l'intérieur et des extérieurs

Les manifestations à venir :

- Vente à emporter d'andouillettes et brêchets de poulet : dimanche 27 janvier 2019 de 8h à 12h30 (dans la cour de l'école)
- Portes ouvertes : samedi 9 mars 2019 de 9h à 12h
- Vente de pizza : vendredi 12 avril 2019 de 16h30 à 18h30h (à l'école)
- Kermesse : dimanche 30 juin 2019 (toute la journée à la salle des fêtes)
- Assemblée générale : vendredi 11 Octobre 2019 à 20h30 à l'école
- Vente de sapins : Vendredi 6 décembre de 16h30 à 18h30 (dans la cour de l'école)
- Spectacle de Noël : samedi 14 décembre à 10h (à la salle des fêtes de Grièges)

Pour rappel :

Les enfants sont accueillis dès 2 ans et ce tout au long de l'année ! L'OGEC et le corps enseignant ont choisi de conserver la semaine de 4 jours pour permettre aux enfants d'avoir une journée de repos en milieu de semaine.

Aujourd'hui, l'école accueille 57 enfants (+ 4 élèves en toute petite section) de Grièges et des communes environnantes.

Cet effectif continue de perpétuer la taille humaine et conviviale de l'école où les enfants s'épanouissent pleinement tout au long de leur scolarité. Nous avons la chance d'avoir des classes à effectif réduit ainsi qu'une prise en charge individualisée de l'enfant par les institutrices et une enseignante spécialisée.

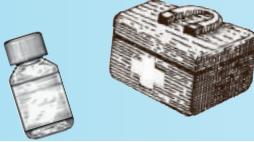
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme. Nous avons besoin de vous ...



A l'apothicairerie de Châtillon-sur-Chalaronne



Vie associative



● ASSOCIATION DES JEUNES DE GRIÈGES

L'Association des Jeunes de Grièges plus connue sous le nom « AJG » organise tout au long de l'année différents projets sur la commune. Chaque samedi matin, nous nous réunissons au Local Jeunes pour préparer l'intégralité de nos actions.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, nous avons organisé deux ventes auprès des habitants : les traditionnelles truffes au chocolat « faites maison » (fin décembre), ainsi que les bouquets de muguet du 1^{er} mai. Nous avons également participé au service lors du repas du CCAS et animé les jeux de la vogue pour les enfants des écoles.

Nous avons proposé deux animations pour les familles :

Une soirée italienne : nous avons organisé un repas pour les familles des jeunes qui viennent au local afin de se réunir tous ensemble lors d'une soirée conviviale. Nous avons tout préparé nous-même : la cuisine du repas, la décoration de la salle, le service, mais aussi l'animation de la soirée (démonstration de danse, de musique, et animation au micro d'un grand quiz pour tous les participants). Toutes les familles présentes se sont amusées. Cette soirée restera un des meilleurs projets que nous avons mis en place jusqu'à présent.

Une animation Cluedo Géant : nous avons créé de toute pièce le concept du jeu (choix des personnages, des lieux, de l'intrigue...) Puis pendant une bonne journée nous nous sommes chargés de recréer un manoir composé de différentes salles (installation de cloisons, de décors, mise en place d'accessoires et dissimulation d'indices). Une fois tout ça terminé, les familles sont venues se divertir et ont pu résoudre l'intrigue qui leur était proposée. Tout le monde s'est très bien amusé et nous étions contents de voir les participants se prendre au jeu. Ce nouveau projet restera un très bon souvenir pour chacun d'entre nous.

Début juin, nous avons clôturé l'année scolaire en se divertissant entre nous lors d'un weekend : activités sportives, baignade, accrobranche, nuit sous la tente...

Pour l'année scolaire 2018-2019, notre junior association est composée de 14 membres :

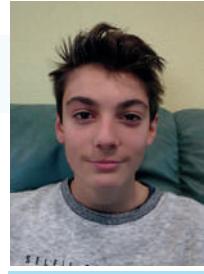
Le Président : Léo MINGRET

La Vice-Présidente : Camille ATTALLAH

Les Trésoriers : Quentin MERLE et Angelo CALAUTTI



Temps de rencontre du samedi



Léo MINGRET



Vente de truffes au chocolat

Les membres actifs : Esteban AUGAGNEUR, Adèle CAMUS, Héloïse CAZABON, Emilien CHOUREAU, Evan COCHET, Celil DIGAT, Manon GALERA, Gabriel MALEGUE, Lucas MARTINS et Lysa VIGOUREUX.

Léo, 14 ans, président de l'association : « Etre président de l'AJG m'apporte davantage de sérieux et d'autonomie. Je suis ravi de représenter cette formidable association qui est composée de 14 jeunes. On est tous très investis tout au long de l'année dans les différents projets que l'on met en œuvre ensemble les samedis matins lors de nos réunions. On passe des moments formidables lors des ventes et autres animations que l'on organise pour animer la commune ».

● CHAUD COMME LA BRESSE

L'association a décidé au début de l'année 2018, de changer ses statuts afin de diversifier ses actions. Ainsi, en plus de son festival, l'association Chaud comme la Bresse a réalisé plusieurs blind-tests et des soirées jeux au Barrel House de Mâcon.

Déjà présente l'année dernière, la soirée « Zeub Zeub Party » au Barrel House a été reconduite et a rencontré un très gros succès avec la présence de trois groupes : Accapulco (quatuor vocal), Biduleman VS Mandibule (duo Hip-Rock) et La Pigñata. (Punk Technoïde).



Maxime CHARVET

« Rocket Bucket » de Dijon/Bourg-en-Bresse : Trio Rock'N Roll décoiffant.



LE NID'POULE FESTIVAL

Depuis 2015, l'association organise le Nid'Poule Festival, événement qui a lieu tous les premiers samedis de septembre et qui est destiné à promouvoir les musiques actuelles locales et les découvertes de nouveaux talents de toute la France.

Pour sa 4^{ème} édition, elle accueillait :

« Pitt Poule » de Chambéry : groupe de chanson Hip-Hop Manouche



« Le Réparateur » de Lyon/Danemark : qui selon Télérama serait le meilleur groupe de punk du monde

Cette année, une nouvelle scène a été installée sur le coté, afin d'accueillir comme inter-scène, Rimé & Fish le Rouge du collectif bressan Bourklyn Zoo, qui a su capter le public avec son rap éclectique, passionnant et ultra foisonnant, loin des clichés qui polluent cet art noble...

Coté chiffres, ce sont près de 300 personnes qui ont passé les portes de la salle polyvalente pour cette édition préparée par plus de 20 bénévoles et techniciens.

L'association Chaud comme la Bresse tient à remercier la mairie de Grièges qui met à disposition la salle polyvalente, ainsi que tous les sponsors sans qui elle ne pourrait réaliser cet événement.

POUR L'ANNÉE 2019 :

L'association organisera la 5^{ème} édition du Nid'Poule Festival, le samedi 7 septembre 2019.

Outre ses soirées jeux et blind-tests, l'association réfléchit également à organiser une fête de la musique au mois de juin.

CONTACT :

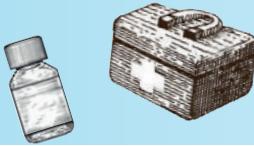
Email : cclbresse@hotmail.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/chaudcommelabresse/>

Site Internet : <https://chaudcommelabresse.jimdo.com/>

Photos : Fabien Dub – La Scène Mâconnaise

Affiche : Anaïs Patouille Création Graphique



● AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Karine TISON

Vice-président : Laurent BERRY

Trésorier : Jean Philippe CHARVIEUX

Vice-trésorière : Florence MAHIEU

Secrétaire : David FOURNIER



Arbres de noël de l'amicale

Notre amicale permet d'améliorer les conditions de vie et de travail des sapeurs-pompiers du CPINI de Grièges.

C'est aujourd'hui une équipe de 12 membres, dont 5 entrés ces 3 dernières années et 2 pompiers à la retraite, guidés par une poignée d'hommes et de femmes passionnés et déterminés à faire vivre et perpétuer leur centre de première intervention.

Nos ressources proviennent essentiellement de votre générosité lors de la présentation de notre calendrier mais aussi des bénéfices des manifestations que nous organisons chaque année et des dons issus d'interventions telles que la destruction de nids d'insectes.

L'amicale est une association de sapeurs-pompiers à but non lucratif. Elle a pour but d'assister ses membres mais aussi et surtout d'aider au bon fonctionnement du centre de première intervention.

Ces recettes permettent le financement du petit matériel d'intervention, des fournitures de bureau, des produits d'entretien, de vêtements complémentaires, de mobilier, etc., ainsi que l'achat et l'entretien des équipements de sport et le règlement de la cotisation d'assurance de chaque pompier.

Enfin, nous organisons des manifestations pour nos familles (repas de Noël, journée détente pour la cohésion...), des manifestations avec la population (Sainte Barbe, concours de pétanque, vente de saucisson...). Nous soutenons également l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-pompiers de France ainsi que les amicales des villages voisins lors de leurs manifestations.

Je profite de ces lignes privilégiées pour souligner l'investissement des membres de l'amicale. Je remercie nos 2 sapeurs-pompiers retraités de rester parmi nous, car il me tient à cœur de préserver ce lien avec nos anciens.

Je remercie les Griégeoises et Griégeois pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé lors de la présentation de notre calendrier.

Au nom de tous les amicalistes, je vous présente nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

DATES A RETENIR POUR 2019 :

- Concours de pétanque en doublette le 25 mai 2019 à partir de 13h30 au boulodrome de Grièges.
- Vente de saucisson au Beaujolais le 6 octobre 2019 à partir de 8h devant le CPINI.
- Sainte Barbe le 6 décembre 2019.



Visite de l'école Ste Thérèse



Karine TISON



● AS GRIÈGES / PONT- DE- VEYLE

Pour la saison 2017-2018, 3 équipes seniors étaient engagées :

- L'équipe 1 en D3 a terminé la saison à la 2^{ème} place et a accédé au niveau supérieur en D2.
- L'équipe 2 a terminé 3^{ème} et s'est maintenue en D5
- L'équipe 3 a évolué en D6 le samedi soir.

La catégorie Vétéran, quant à elle, ne joue que pour le plaisir le vendredi soir, avec le traditionnel moment de convivialité d'après-match !

Pour la saison 2018/2019, 3 équipes seniors sont de nouveau engagées.

Dans les catégories U11 et U13, une équipe est engagée pour chaque catégorie en entente avec l'ES Cormoranche/Saône.

Dans la catégorie U9, 2 équipes sont engagées.



RESPONSABLES DES ÉQUIPES :

Seniors 1 : Sébastien DESPLANCHE, assisté de Louis FLATOT

Seniors 2 : Paulo FERNANDES, assisté de Juan SANCHEZ FLORES

Seniors 3 : Jimmy DA MOTA et Franck MICALLEF

Vétérans : Gérald RYMPPEL

U13 : Mohamed MELIANI et Bruno NDJILI

U11 : Christophe GONDCAILLE et Mickaël LEGRAND

U9 : Pascal RABUEL et Adrien GUENIN

Si vous désirez pratiquer le foot au sein de l'ASGPV, vous pouvez contacter Jean-Luc GAUTHERON, correspondant du club, au 03 85 31 75 56 ou 06 31 11 15 70.

Vous pouvez également consulter le blog officiel de l'ASGPV à l'adresse suivante : www.asgpv.wordpress.com

Le club compte à ce jour 3 arbitres officiels : Jesse PHILIBERT, Thomas FRENDY et Sylvain FEYEUR.

Manifestations organisées par l'ASGPV en 2019 :

Loto : dimanche 6 janvier à Grièges

Saucisson et boulettes : dimanche 13 janvier au marché couvert de Pont-de-Veyle

Tournoi seniors et vétérans en salle : samedi 2 février au gymnase de Pont-de-Veyle

Tarot challenge Bruno COTTIN : samedi 9 février à Grièges

Belote : samedi 16 mars à la salle polyvalente de Grièges

Loto de Pâques : lundi 22 avril à Laiz

Tournoi Jeunes : mercredi 8 mai au château de Pont-de-Veyle

Assemblée Générale : samedi 22 juin à Grièges

Pétanque : samedi 29 juin à 14h au boulodrome de Grièges

Belote : samedi 16 novembre à la salle polyvalente de Grièges

Au terme de cette année 2018, l'ensemble des membres de l'ASGPV remercie tous ses partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que la municipalité de Grièges pour son soutien, et souhaite à tous les Grigeois(es) une très bonne année 2019.



● AMICALE BOULE DE GRIÈGES

C'est avec plaisir que l'effectif de l'Amicale s'enrichit de quatre nouveaux licenciés. Nous sommes désormais 66 adhérents dont une dizaine de féminines.

Après l'annulation du concours au mois de Mars (conditions climatiques très défavorables) les six autres ont été complets, à la grande satisfaction du bureau. Le challenge Charvet a connu, comme toujours, un immense succès avec des équipes de la Drome, l'Ardèche, l'Isère, la Saône-et-Loire, et a été remporté par une équipe de Cluny. A midi, l'Entre Veyle nous a concocté un repas réunionnais pour 170 convives avec 1 punch à l'apéro. De nombreuses victoires pour les Griégeois : Chevroux, L'Abergement, Foissiat, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Remèze (Ardèche), Villié-Morgon, Saint-Julien-en-Beaujolais et aussi de nombreuses finales. Cette année encore à noter également la qualification de Serge BERODIER et Fred MAILLET pour le Championnat de l'Ain en double 3^{ème} division ainsi qu'une équipe aux A.S.



Réfection du terrain

Cette année, des bénévoles ont entrepris la réfection des 4 jeux devant la buvette, ce qui a nécessité beaucoup d'heures de travail et un investissement financier non négligeable... mais quelle belle œuvre !!!

Après Vaison-la-Romaine en 2017, notre voyage 2018 a eu lieu sur 2 jours à Marseille, avec le petit train qui nous a montés à Notre-Dame-de-la-Garde, puis le lendemain une balade en bateau aux calanques de Cassis.



Henri LEMONON



Voyage à Marseille

Tous les lundis, une trentaine de licenciés s'entraîne au clos jusqu'à 18h, suivant la météo. Toute personne, quel que soit son âge, désireuse de s'initier à la pratique de la boule Lyonnaise peut nous rejoindre.

L'Amicale organise 2 lotos : Le 31 Octobre et le dimanche avant Noël.

Et un concours de belote le 1^{er} samedi de Janvier qui connaît grâce à la dotation un réel engouement

La société vous souhaite une très Bonne Année 2019

● AS GRIÈGES CYCLO

Les couleurs de l'ASGC continuent de silloner les routes de notre région, et parfois au-delà, grâce à une équipe dirigeante toujours volontaire et dévouée.

Un calendrier des randonnées du dimanche est établi pour l'année avec tous les itinéraires détaillés.

Les entraînements se font les mardis et jeudis après-midi avec un départ sur la place de l'église.

En plus de ces activités, le club propose chaque année un séjour pour découvrir d'autres régions. Pour 2018, celui-ci s'est déroulé début juin à Saugues où les participants ont apprécié les routes très touristiques de ce secteur.

Au mois juillet, un autre séjour sur une semaine s'est déroulé avec un départ de Grièges pour se diriger vers le Bugey avec, entre autres, les cols de la Biche et le Grand Colombier.

Notre club organise courant novembre une randonnée VTT à Juliénas où se retrouvent chaque année, selon la météo, 500 à 900 vététistes qui apprécient les sentiers vallonnés, à travers bois et vignes, très colorés en cette période.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Le président : Marcel BOILLON
- Pour la route : René VERNATON
- Pour le VTT : Olivier PERRIN





● SOCIÉTÉ DE CHASSE " LA SAINT HUBERT "

L'effectif de notre société reste stable avec 41 chasseurs pour cette saison qui s'annonce difficile.

En effet, les conditions climatiques de l'été dernier ont considérablement avancé les récoltes de certaines cultures comme le maïs.

Cependant, des cultures ont pu être mises en place après les moissons, avec l'appui de notre fédération qui finance en partie l'achat de semences qui sont distribuées aux agriculteurs locaux et qui apportent un engrangement naturel et un refuge pour la faune sauvage.

Alors que la pratique de la chasse est souvent critiquée, nous restons un maillon incontournable pour la régulation de certaines espèces ou l'aménagement de notre territoire.

Ainsi, notre activité ne consiste plus à pratiquer notre loisir seulement lors des périodes légales d'ouverture, mais nous sommes actifs tout au long de l'année, avec d'une part la régulation du corbeau qui cause de nombreux dégâts, comme sur les semis de maïs au printemps, ou encore l'aménagement du territoire avec notamment la réintroduction de certaines espèces quasiment disparues comme le lapin de garenne.

Afin de pratiquer notre loisir en toute sécurité, nous envisageons d'installer prochainement des "miradors" qui sécuriseront notre territoire et ainsi permettront aux autres usagers de la nature de pratiquer leur activité favorite avec plus de sérénité.

Nos principales manifestations sont la journée boudin qui se déroule le premier dimanche de décembre et notre banquet de chasse annuel.

Je souhaite à toute la population griègeoise une excellente année 2019.



Jean-Pierre MORIER



Aménagement pour la réintroduction du lapin de garenne appelé garinière

● SOCIÉTÉ DE PÊCHE "LA VEYLE"

L'année 2018 de l'AAPPMA « la Veyle » va se terminer avec de bons résultats. Le concours carnassiers 2018 a connu une affluence record : nous avons enregistré 173 pêcheurs tous âges confondus. La paëlla a encore régalé les participants et les visiteurs.

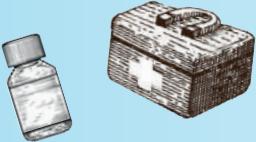
Nous avons fait un lâcher de truites dans le Malivert le 10 février 2018 et un autre au lac de Cormoranche-sur-Saône le 31 mars. Des « safaris silure » y ont eu lieu les 21 avril et 30 septembre.



Le service jeunesse de la Communauté de Communes de la Veyle a sollicité notre encadrement pour organiser 2 journées pêche pour les enfants de 6 à 11 ans du centre de loisirs. Elles se sont déroulées au pont de Jonc (à Grièges) les 24 et 26 juillet. Enfants et moniteurs sont repartis enchantés, malgré la forte chaleur. Cette année encore, de nombreuses demi-journées de nettoyage ont été réalisées avec l'aide de bénévoles. Cela permet une meilleure accessibilité du bord de l'eau au canal de Faty et le long de la petite Veyle derrière la station d'épuration de Pont-de-Veyle. Pour l'année 2019, nous reconduirons les mêmes manifestations et maintiendrons les abords nettoyés.



Jackie LAURENT



● INTERCLASSES

Gabriel BERNARD dit « Gaby », âgé de 81 ans, président de l'Interclasses depuis 2001 (date de création de l'association) a décidé de laisser sa place. Nous le remercions pour ces 18 années de responsabilité. C'est à l'unanimité que Jean-François NUGUET, natif de Grièges, a été désigné comme président. Cette association, créée pour aider les jeunes de 20 ans et non prendre leur place, prend en main toute l'organisation (cocardes, photos, banquet, disc-jockey...). Tout cela grâce à ses 14 membres actifs. Cette année quelques conscrits(es) de 20 ans ont essayé de dynamiser cette rencontre en allant porter des brioches aux habitants, ce qui leur a permis de couvrir certains frais pour leur banquet. Nous avons, par ailleurs, été surpris qu'aucun conscrit de 60 ans ne se soit manifesté...



Jean-François NUGUET

A chaque conscrit de la classe en 9, nous rappelons qu'il serait souhaitable de nous communiquer l'adresse de vos conscrits ayant quitté Grièges et désirant faire leur banquet.

Si certaines personnes sont intéressées pour se joindre à nous, elles peuvent contacter Jean-François NUGUET au 03 85 31 71 21 ou d'autres membres de l'association.

Dates à retenir pour 2019 :

- Remise des cocardes le samedi 26 janvier 2019
- Banquet des classes le samedi 23 février 2019

Composition du bureau :

Président : Jean-François NUGUET

Vice-Présidente : Christine GENILLEAU

Secrétaire : Yves FOINANT

Trésorier : Alain COUTURIER



● ACTIVITÉS, LOISIRS ET TRADITIONS

L'année a été marquée par l'exposition, en juin, un temps fort qui est le fruit de 2 ans de travail.

Le thème « cuisine » a été décliné dans les différents ateliers: ENCADREMENT, PEINTURE, POINTS COMPTÉS et dans la décoration de la salle.

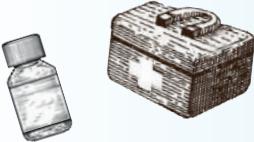
Ainsi, on a pu voir une table admirablement dressée, des tabliers de cuisine ont fleuri un peu partout et l'histoire du « Petit LU » n'a plus de secret pour personne !



A la rentrée, les ateliers reprennent leur rythme avec 27 personnes inscrites.

Il est encore possible de s'inscrire au 06 73 13 52 53.
(photos Hélène VITAL)





● HISTOIRE ET PATRIMOINE

Forte de plus de 70 adhérents, l'association « Histoire & Patrimoine » est une association cantonale regroupant des personnes intéressées par le patrimoine.

Membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », l'association offre à ses adhérents la possibilité de suivre des formations au guidage. Au plan local, les personnes ainsi formées assurent, ensuite, le guidage lors des visites organisées par l'Office de Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle.

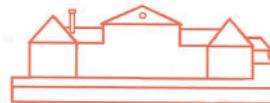
En 2018, l'association a organisé du 10 au 19 novembre à Pont-de-Veyle, une exposition intitulée « 1918, Guerre et Paix ». Travail de recherche, travail de mémoire auquel ont été associées les écoles volontaires du territoire.

L'autre grand chantier a été la poursuite de la rédaction de « l'Inventaire des Richesses Patrimoniales du canton », version actualisée de l'ouvrage de 1986. Une version papier sera rédigée, complétée par une version numérique.

Les Patoisants ont assuré de nombreuses prestations (dances, chants, fables en patois) dans les écoles en 2018.

En 2019, le groupe étudiera toutes les demandes qui lui seront faites.

Pour tout renseignement : JP. Guillard au 04 74 50 06 28 ou consulter leur blog <http://fatedupatois.canalblog.com>



Histoire & Patrimoine



Yves BAJAT

Une nouvelle commission a été créée « Sur les traces de François Leguat. De la Bresse à l'Île Rodrigues », groupe de travail où toute personne intéressée pourra apporter sa contribution à la collecte d'informations sur François Leguat, natif de Saint-Jean-sur-Veyle qui vécut sur l'île Rodrigues au 17ème siècle.

Pour tout renseignement : J. Antoina au 03 85 31 64 44.

Toutes les personnes intéressées par l'histoire et le patrimoine de notre canton peuvent nous rejoindre :
Contacter Y. Bajat au 06 09 91 70 14.



● SAUVEGARDE ET RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-GENGOULT

Le but de l'Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Gengoult est l'entretien et la préservation de la chapelle située au vieux bourg de Grièges, grâce à quelques bénévoles passionnés par son histoire.

Le père Olivier BARNAY y célèbre la messe soit le samedi soir, soit le dimanche matin, lors de la fête patronale de Saint Gengoult, au mois de mai.

Cette année, la chapelle a ouvert ses portes pour les Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, et a accueilli, à cette occasion, une cinquantaine de visiteurs.

La crèche géante sera ouverte du lundi 17 décembre 2018 au dimanche 20 janvier 2019. La vente de petites bougies, pendant cette période d'exposition, va permettre de renouveler le matériel nécessaire à son élaboration. Les maquettes et décors sont fabriqués par M. Pierre LORIN.



Jean MATHEY



Vie associative



● COMITÉ DE JUMELAGE

Poursuite des échanges entre les deux territoires jumelés en 2018.

Début juin, 44 français sont allés à Schwann célébrer les 650 ans de la commune lors d'une fête des rues et, le soir, célébrer la fête du solstice d'été en bordure de la Forêt-Noire.



En retour, nos amis allemands sont venus nous rendre visite le week-end du 5, 6 et 7 octobre 2018. Ils étaient 61 dont 9 jeunes et, avec les hôtes français, ont visité la Grande Saline et le Musée du sel de Salins-les-Bains, puis la ville d'Arbois dans le Jura.

Pour 2019, la soirée café-théâtre sera reconduite à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle sûrement en mars.
Nous irons en Allemagne début juin et ils viendront en octobre nous rendre visite.

N'hésitez pas à rejoindre les membres du Comité de jumelage Veyle – Straubenhart en contactant les responsables pour votre commune :

C. FRISE au 06 21 91 12 62 ou J. VITAL au 06 85 29 81 24.



Sylvie BAJAT



Crédit photo S.BAJAT

● PRÉVOYANCE CHEVALINE

La Prévoyance Chevaline de Grièges assure votre équidé contre la mortalité et offre services et garanties.

Fin des années 50, la Prévoyance Chevaline toujours prospère, ne comptait pas moins de 270 sociétaires (sur 5 communes).

L'estimation se faisait naturellement en Francs de l'époque qui correspondaient à nos centimes avant le passage à l'euro actuel; l'estimation maximale était alors de 140 000 Francs soit environ 214,00 €.

Pour information, aujourd'hui nos estimations varient de 1000 à 1300 € pour un cheval adulte; la cotisation demandée correspondant à 2% de sa valeur.

Vous avez un cheval, un poney, un baudet... venez nous rejoindre et vous profiterez de nos services !



Zomis.	Estimations	Cotisations à 1,42% mensuelle	à 1% mensuelle	DE	Total en Francs
Baudet J. P.	140.000	1750	x		
Baudet J. R.	140.000.20	1750	x		
Baudet Jeanne	85.000	1063	x		
Baudet Joseph	100.000	1250	x		
Bernard Alain	115.000	1438	x		
Bonnat Adrien	130.000.15	1625	x 1300		
Bonnat Edouard	110.000	1375	x		
Bonnat Henri (Pony)	115.000	1313	x		
Bonnat Joseph	110.000	1345	x		
Bonnat Yves	105.000	1313	x		
Bonnat Lucien	110.000.25	1375	x		
Bonnat Paul	100.000	1250	x		
Bonnet Jean Marie	105.000	1313	x		
Boudet Hélène					
Boudet Henry L	75.00	938	x		
Boudet Pierre	110.000	1450	x		
Boudet Robert	100.000	1250	x		
Boyer Henri	75.000	938	x		
Breton Jean	125.000	1625	x		
Breysse Jeanne	130.000	1625	x		
Breysse Joseph	85.000	1063	x		
Breulhet Colette	130.000	1625	x		
Carrioue Jeanne	270.000.50	3437	x 27500		
Cochet Gérard	110.000	1375	x		
Collet					
Darbois Jeanne	90.000	1125	x		
Dicher Jeanne	115.000	1438	x		
Dicher Pierre	120.000	1500	x		
Deslandes Henri	120.000	1500	x		
Deslandes Jeanne	105.000	1313	x		
Dreyfus Claudine	110.000	1375	x		
Dugoute Bernadette	230.000.20	2875	x		
Dubost J. P.	90.000	1125	x		

● AU DETOUR D'UN CHEMIN



Cette association, née en 2017, a pour but d'apporter occasionnellement une aide en fournitures scolaires, vêtements et produits d'hygiène dans des villages de différents pays dans le besoin et plus particulièrement au Sénégal.

Pour cette première année, plus de 300 kilos de riz et de produits divers ont été distribués dans les écoles et les villages.

En 2018, 5 classes, de la maternelle au CM2, du village de NGASCOP, ont bénéficié de matériel scolaire et plus de 500 kilos de riz ont été remis aux villageois des alentours.

En projet pour 2019, la réouverture d'une classe et la création d'une bibliothèque à FARAR.

L'association comporte 10 membres. Vous pouvez nous rencontrer sur différentes manifestations où nous avons un stand (vide-grenier, marchés de Noël, etc.). Nous précisons que, là-bas, tout est remis en main propre et sans intermédiaire.



Composition du bureau :

Présidente : Marie Agnès GUIGUE

Trésorière : Amandine CARESMEL

Secrétaire : Guida LOPES



Yvon LESUEUR

● CANTONAIDE

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une « aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté ».

Elle est constituée d'une équipe de 37 bénévoles actifs répartis sur le territoire.

Ses locaux sont situés 57 Grande Rue à Pont-de-Veyle.

L'aide alimentaire est la principale activité de l'association. Pour éviter le gaspillage, des entreprises citoyennes – dont l'hypermarché Super U de Laiz – ont choisi de privilégier les familles dans le besoin et ont chargé Cantonaide de redistribuer les denrées fournies. L'année dernière 2 744 colis de produits secs et de produits frais ont pu être distribués, représentant près de 54 tonnes de denrées.

Le soutien peut aussi être financier avec des aides ponctuelles.

Cantonaide agit également en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ain, la MSA et la CAF dans le cadre des Vacances Solid'Air. Ce dispositif permet à des enfants de familles connaissant des difficultés économiques de pouvoir partir en vacances. Depuis 2011, Cantonaide a permis à 136 enfants de participer à des camps de vacances.

La trésorerie provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise.

Cantonaide recherche des bénévoles, notamment pour le transport (permis B nécessaire) et la manutention de denrées (renseignements au 07 81 74 82 24).

Si vous souhaitez faire un DON, vous pouvez l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

CANTONAIDE

57 Grande rue

01290 Pont-de-Veyle

Pour la commune de Grièges, Madame Monique MYCEK est la responsable locale de Cantonaide. N'hésitez pas à prendre contact au 06 23 90 13 27 pour avoir plus d'informations.

Contacts utiles



BARS – RESTAURANTS

Mme BARRAUD Corinne, M. FREYDIER Bruno	03 85 33 50 28	« L'Entre Veyle »
Mme DUCROUX Cécile	03 85 35 56 05	« Le Port de By »
M. DURAND Hervé	03 85 38 98 03	« Le Pont Vert »
Mlle VERCHERE Marlène	03 85 31 84 67	« Le Catalpa »
M. VINCEROT Pierre	03 85 30 40 02	« La Valla Pizza »

HEBERGEMENTS

M. et Mme BOUVET	06 01 85 76 29	Gîte du Mont Volat
M. et Mme DUCROUX	04 74 23 82 66	Gîte des Hautes Corcelles
M. et Mme JURQUET	04 74 23 82 66	Gîte L'Orangerie
M. et Mme MYCEK	03 58 90 91 64	Gîte Le Grand Saule

SERVICES

AU FIL DE LA ROSE - Mme DA SILVA Rosa	06 87 85 94 89	Couture - Retouches – Repassage
AU PLAISIR DES YEUX - Mme BRULEY-PALAZZO	03 85 31 58 36	Encadreur - Restauration de cadres anciens - Création de décors peints
AURORE ESTHETIK - Mme FONTANEL Aurore	03 85 50 94 83	Institut de Beauté
B.E.V.S. - M. CUERQ Raymond	09 82 50 24 45	Bureau d'études du Val de Saône
COIFF & MOI - Mme MARCOUX Nancy	03 85 36 24 78	Coiffure dames, hommes et enfants
COIFFURE ELIANE - Mme MORIN-REY Éliane	03 85 31 62 40	Coiffure dames, hommes et enfants
FATY TRAITEUR - M. VERDET René	06 50 49 26 88	Traiteur à domicile
GARAGE BOUCHY - M. BOUCHY Christophe	03 85 23 94 05	Garage – Carrosserie - Vente véhicules import
LA MI DO RÉ - M. et Mme CHEVRIER	03 85 31 69 08	Boulangerie-Pâtisserie
LG SERVICES - M. GAUTHERIN Laurent	03 85 20 10 23	Transport Express
Mme NAVORET Agnès	06 52 34 79 23	Coiffure à domicile dames, hommes et enfants
PROXI SUPER – M. BERGER Jérémie	03 85 31 78 99	Supérette
O'TEMPS ZEN - Mme VILLARD Séverine	03 85 30 67 19	Institut de beauté
Mme REVILLON Karine	06 81 79 03 71	Photographe

FLEURS, PÉPINIÈRES, ESPACES VERTS

Centre-Est Plantes Marc GRAS et Fils	03 85 31 53 07	Horticulteur
Ets. VAURAZ	03 85 31 62 89	Horticulteur
SAILLER Henri	06 07 94 83 55	Paysagiste

DIVERS

BRESSOR	03 85 36 20 36	Fromagerie
Ets DRUGUET - M. DRUGUET Christophe	03 85 23 96 15	Études et réalisations de moules pour fonderie
LIBERTISSIMMO – Mme BOTTON Evelyne	06 08 49 64 59	Agent mandataire immobilier
Établissements MINGRET	03 85 36 28 28	Fabrique de toiles de criblage
CAPIFRANCE - Mme MORIN Valérie	06 80 08 24 56	Négociatrice en immobilier
M. MORIN Patrick	06 64 18 65 33	Agent immobilier



Contacts utiles

BÂTIMENT

ALVES FAÇADES - MM. ALVES Carlos et Manuel	03 85 36 25 61	Façadier - Neuf et rénovation pierre et pisé
M. CHANEL Christian	06 78 40 02 29	Plâtrerie - Peinture - Décoration
CHARNAY METALLERIE - M. CHARNAY Alain	03 85 36 25 83	Métallerie - Serrurerie - Menuiserie – Aluminium
M. CURSIO Giacinto	03 85 31 69 05	Maçonnerie - Rénovation – Carrelage
M. EVANGELISTA Carlos	03 85 36 25 45	Électricité générale - Automatisme de portail
M. EVANGELISTA Jessy	06 38 85 95 88	Électricité générale
FEUILLET PEINTURE	03 85 31 61 55	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Revêtement sols & murs
M. HOURLIER Christophe	06 23 85 40 26	Menuiserie bois pvc alu - Cuisine - Dressing - Aménagement intérieur
JACK DÉCO – M. SEGERS Jacques	06 62 88 53 74	Plâtrerie - Peinture – Décoration - Finitions
LIGNOTOIT – MM. GAILLARD Thibaut et BOYER Pierre- Alexandre	07 67 67 75 61	Construction et Charpente bois - Couverture - Zinguerie
MGM - M. LAGOA José	03 85 31 77 30	Maçonnerie générale multi-travaux
MT REALISATIONS – M.TOBELEM Maxime	06 33 77 71 50	Maçonnerie neuf et rénovation - Béton décoratif et drainant
OUVERTURES KONCEPT – M.GUINOT Guillaume	06 31 62 59 19	Menuiserie intérieure/extérieure bois, alu, PVC – Dépannage serrurerie habitation/véhicule
PLOMBERIE DU VAL DE SAONE - M. SAUVANET Thierry	06 95 74 81 95	Plomberie - Chauffage - Sanitaires – Trait. de l'eau - Gaz – Ramonage
REPAR'STORES - M. BUFFARD Franck	06 42 30 44 81	Réparation et modernisation de volets roulants
SERGE GOYON	06 58 23 55 01	Placoplatre, peinture, décoration, façades et isolation extérieure
SOLAR MATE - M. PENIN Thierry	03 85 30 00 17	Plomberie – Sanitaires - Chauffage – Traitement de l'eau

MÉDICAL ET PARA-MÉDICAL

Cabinet BOINON-FEYEUX-BOURLIONNE	06 49 85 59 44	Infirmières
M. GRIZARD Jean Michel	03 85 31 63 90	Pharmacien
M. KAISSIEH Bassel	03 85 31 63 65	Chirurgien-dentiste
Mme LEBRET Célia	07 78 31 02 72	Orthophoniste
M. LUIS Pedro	03 85 23 06 61	Médecin généraliste
Mme VILLARD Marion	03 85 36 51 89	Ostéopathe D.O. TNO. spécialisée en pédiatrie
06 86 36 55 13		

Infos pratiques

URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie (Laiz)	17 ou 03 85 23 81 10
Urgence dépannage électricité	09 72 67 50 01
Urgence dépannage gaz	0800 47 33 33
Urgence dépannage eau	0977 401 130
Centre antipoison Lyon ou centre.antipoison@chu-lyon.fr	04 72 11 69 11

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER DE MACON www.ch-macon.fr	03 85 20 30 40
POLYCLINIQUE DU VAL DE SAONE www.cliniquevaldesaone.fr	03 85 23 23 23
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE www.ch-bourg-en-bresse.fr	04 74 45 46 47
CENTRE HOSPITALIER DE PONT-DE-VEYLE 1 rue Pierre-Goujon	03 85 36 23 50

DIVERS ORGANISMES

MAIRIE DE GRIÈGES www.grieges.fr	03 85 31 52 45
POSTE 18 rue de la Poste 01290 PONT-DE-VEYLE www.laposte.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h samedi de 9h à 12h00 départ du courrier du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 12h	36 31
PREFECTURE DE L'AIN www.ain.gouv.fr	04 74 32 30 00
SERVICE DES EAUX (SDEI)	0810 544 544
ERDF	09 69 32 18 56
SERVICE IMPOTS DIRECTS ET FONCIERS Place Casimir Ordinaire 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE Email : sip-sie.st-laurent-sur-saone@dgfip.finances.gouv.fr	03 85 39 96 00
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES www.caf.fr	0810 25 01 10
POLE EMPLOI www.pole-emploi.fr	39 49
MUTUELLE CHEVALINE M. Daniel BROYER M. Eric GUILLERMIN M. Pierre CHAVY	03 85 36 20 50 03 85 31 68 65 04 74 69 77 23

FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN

04 74 52 10 90

Les Terrasses de Ville 20 rue Littré 01000 BOURG-EN-BRESSE

Email : ain.alzheimer-bourg@orange.fr

www.francealzheimer.org/ain

Permanences mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 16h

Ecouté personnalisée mercredi de 14h à 16h
et vendredi de 9h30 à 12h30

LE CONCILIAUTEUR

03 85 36 37 18

M. Michel CHANEL

Les permanences ont lieu à Bagé
50 chemin de Glaine 01380 BAGÉ LE CHATEL
le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous

AMFD01

04 74 21 19 76

(Association Départementale pour l'Aide
aux Mères et aux Familles à Domicile)
3 rue du Colonel Gastaldo 01000 BOURG-EN-BRESSE
Email : amfd01@worldonline.fr

PERMANENCES A PONT-DE-VEYLE

POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ

03 85 36 23 42

Mme Anna DIOCHON (assistante sociale)
32 Grande Rue
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(sauf le mercredi après-midi)

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

03 85 30 83 51

16 avenue des sports
les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
les mardis et mercredis de 9h à 12h30
les jeudis de 14h à 18h
Email : msap@cc-laveyle.fr

Dans les locaux de la MSAP, 16 avenue des sports

A.D.A.P.A.

04 74 45 59 64

(Association Départementale
d'Aide Aux Personnes de l'Ain)
Mme Angélique LAURENCIN
Email : h.berthaud@adapa01.com
les jeudis de 9h à 11h30

MISSION LOCALE JEUNES

09 72 40 41 22

les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

Au Pôle de proximité, 57 grande rue

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

03 85 40 00 66

Email : afeillens@fede01.admr.org
les semaines impaires, le vendredi de 14h à 16h

SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTE

DE COMMUNES

03 85 31 86 43

M. Emmanuel TATON
Email : secretariatjeunesse@cc-laveyle.fr

POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE
GARDE : 3237 ou www.3237.fr





Vœux de la Municipalité
11 janvier 2019 à 20h
à la salle polyvalente
Toute la population
est invitée



